

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet



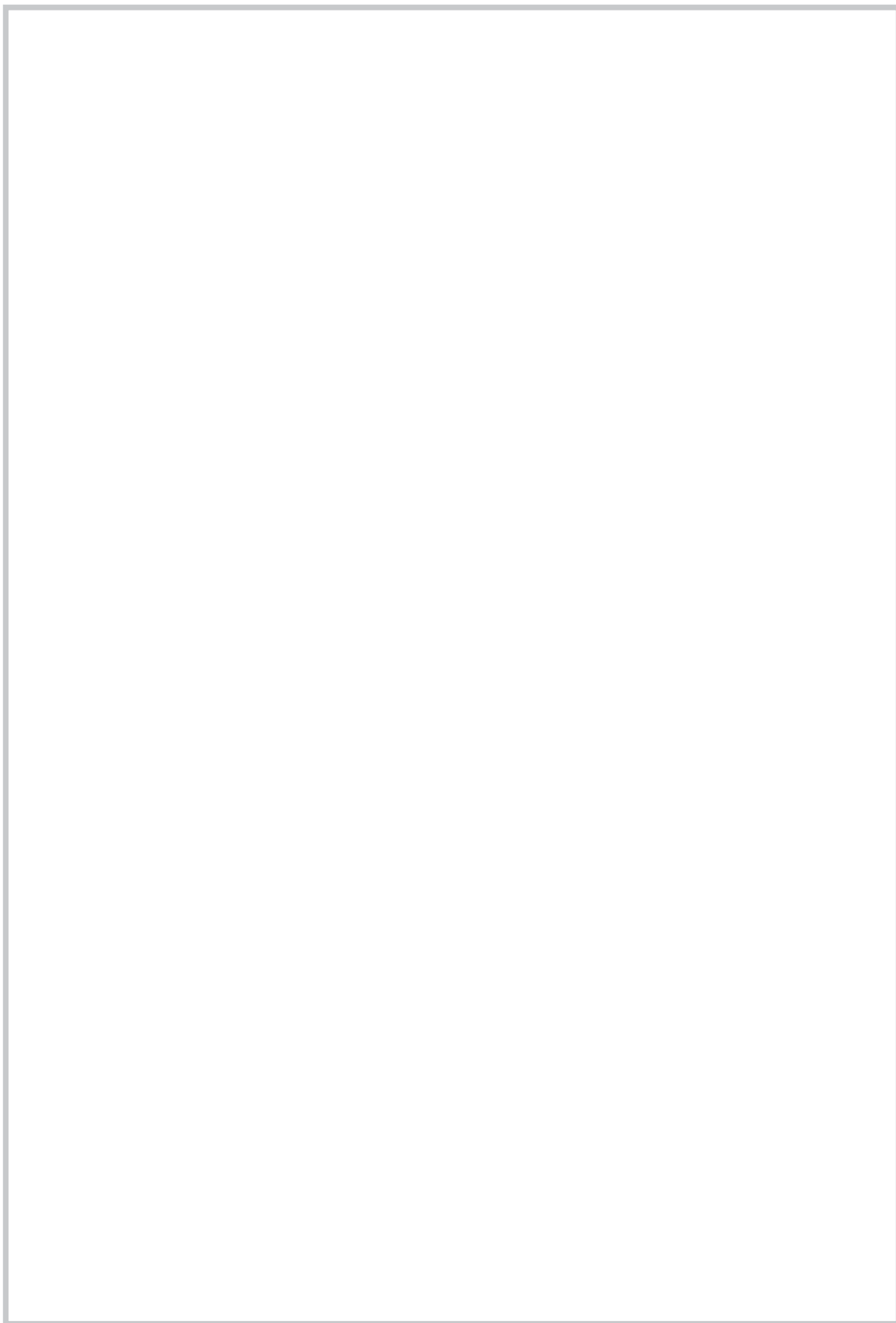
FR

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET

ANGELA SP - ANGELA PLUS SP

MADE IN ITALY
design & production

004280235 - Rev.000



! ATTENTION



**LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !**

Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.

Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).

Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement

FRANÇAIS	4
MISES EN GARDE.....	4
SÉCURITÉ	4
ENTRETIEN ORDINAIRE	6
INSTALLATION	7
DISTANCES MINIMALES	7
CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN	7
INSTALLATION HERMÉTIQUE	9
AIR COMBURANT	9
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES	9
DÉTAILS ANGELA SP	10
DÉTAILS ANGELA PLUS SP	11
CARACTÉRISTIQUES CANALISATION ANGELA PLUS SP	12
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION	12
RÉARMEMENT	12
FUSIBLE	12
PELLET ET CHARGEMENT	13
RÉSERVOIR PELLET - FERMETURE À PRESSION	13
CARTE RADIO/URGENCE	14
ORDINATEUR DE POCHE	15
CONFIGURATION	15
ÉTALONNAGE DE LA SONDÉ AMBIANTE DE L'ORDINATEUR DE POCHE	15
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES	15
CARACTÉRISTIQUES DE L'ORDINATEUR DE POCHE	16
ÉCRAN	17
MENU GÉNÉRAL	18
MISES EN GARDE GÉNÉRALES	18
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE	19
DATE-HEURE	19
LANGUE	19
SET DEGRÉS	19
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE	20
AIR AMBIANCE	21
CANALISATION	21
EASY SETUP	21
CHRONO	22
HABILITATION	22
PRG. 1-4	22
RÉGLAGES	25
ÉCRAN	25
STAND-BY	25
FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)	25
DELTA T	26
EFFACER	26
AVERTISS. DEPR	26
FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES	26
CHARGE INITIALE	26
FONCTION CONFORT	26
INSTALLATION THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)	26
ARRÊT RETARDÉ	27
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION	27
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	28
ENTRETIEN	28
NETTOYAGE PÉRIODIQUE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR	28
ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS	30
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)	30
AFFICHAGES	33
ALARMES	33
CONDITIONS DE GARANTIE	34
ÉLIMINATION	35

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

♦ **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE**

L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS. L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- ♦ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.

- ♦ LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.

- ♦ NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.

- ♦ INTERDICTION DE TOUCHER AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ OU DE RÉGLAGE, SANS L'AUTORISATION OU LES INDICATIONS DU FABRICANT.

- ♦ NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ÉLECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.

- ♦ IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.

- ♦ LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.

- ♦ ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.

- ♦ NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.

- ♦ LORSQUE L'APPAREIL EST EN ÉTAT DE MARCHE, LA PORTE DU FOYER DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE.

- ♦ QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.

- ♦ CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.

- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉSACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

♦ **ENCAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**

♦ **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**

♦ **N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**

♦ **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**

♦ **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QUE TELLES, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEaux, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**

♦ **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDICUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**

♦ **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFFECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la réglementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les branchements évacuation des fumées et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité d'installation selon les normes nationales.

L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, conformément à la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

- 1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumée, cheminée, etc.) ;
- 2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
- 3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

S'il s'agit d'une installation dans une copropriété immobilière, il est nécessaire de demander au préalable l'avis de l'administrateur.

Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation est interdite à l'intérieur des locaux où il existe un risque d'incendie. De plus, l'installation est interdite à l'intérieur de locaux à usage d'habitation, dans les cas suivants :

1. en cas de présence d'appareils à combustible liquide avec un fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans le local où ils sont installés.
2. en cas de présence d'appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les locaux qui leurs sont adjacents et communicants.
3. lorsque, la dépression mesurée sur place entre l'environnement extérieur et intérieur est supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être installés même dans les cas indiqués aux points 1, 2, 3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

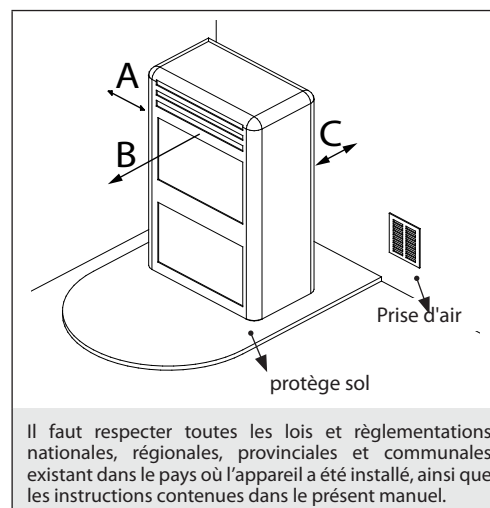
Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

POSITIONNEMENT ET DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les points d'appui et/ou de soutien doivent avoir une capacité porteuse en mesure de supporter le poids total de l'appareil, des accessoires et des revêtements de celui-ci. Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matériau incombustible qui protège également la partie avant d'une chute éventuelle de résidus brûlés durant les opérations ordinaires de nettoyage. Pour un bon fonctionnement, le générateur doit être mis à niveau. Nous suggérons de réaliser les parois latérales, postérieures et le plan d'appui en matériau non combustible.

DISTANCES MINIMALES

L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur n'est admise qu'à **condition de respecter les distances de sécurité indiquées sur l'étiquette fournie au début du manuel (page 2)**. Pour les matériaux non inflammables il faut maintenir une distance sur les côtés et au dos d'au moins 100 mm (à l'exception des inserts). L'installation à fleur du mur n'est admise que pour les appareils équipés d'écarteurs postérieurs et pour la partie arrière.



CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

Pour l'entretien extraordinaire de l'appareil il pourrait être nécessaire d'éloigner ce dernier des murs adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien apte à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et à les rebrancher. Pour les générateurs branchés à l'installation hydraulique, il faut prévoir une connexion entre l'installation et l'appareil de manière à pouvoir déplacer le générateur d'au moins 1 mètre des murs adjacents, pendant l'entretien extraordinaire, effectué par un technicien agréé.

INSTALLATION INSERTS

Dans le cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit, et durant l'extraction il ne doit pas être possible d'accéder aux parties sous tension.

D'éventuels câblages comme par exemple un câble d'alimentation ou des sondes ambiantes doivent être placés de façon à ne pas être endommagés durant le mouvement de l'insert et à ne pas entrer en contact avec des parties chaudes. Pour l'installation à l'intérieur d'un vide technique réalisé en matériau combustible, nous recommandons d'adopter toutes les mesures de sécurité imposées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES LOCAUX D'INSTALLATION

La ventilation en cas de générateur non hermétique et/ou d'installation non hermétique doit être réalisée en respectant l'espace minimal indiqué ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

les catégories d'appareils	la norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm ²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm ²

Dans toute condition, y compris en présence de hottes aspirantes et/ou d'installations de ventilation forcée contrôlée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit être une valeur toujours égale ou inférieure à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou de ventilation.

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), à condition que le flux puisse se faire librement à travers des ouvertures permanentes en communication avec l'extérieur.

La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bains, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

ÉVACUATION DES FUMÉES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et il est muni d'un ventilateur à la sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur, des évacuations dans le conduit de la cheminée partagée avec d'autres dispositifs ne sont pas admises.

Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis par rapport à la typologie de l'appareil à installer conformément à :

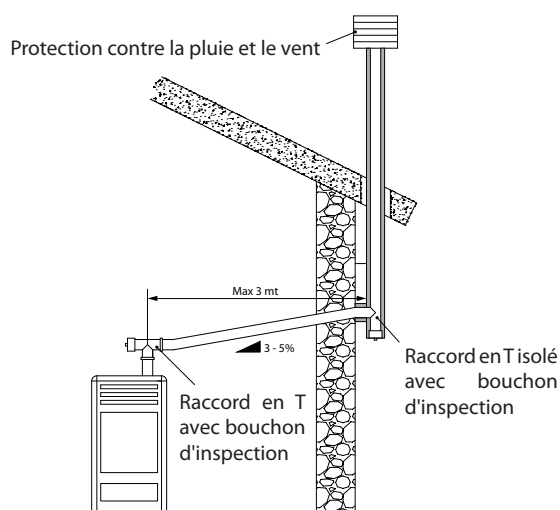
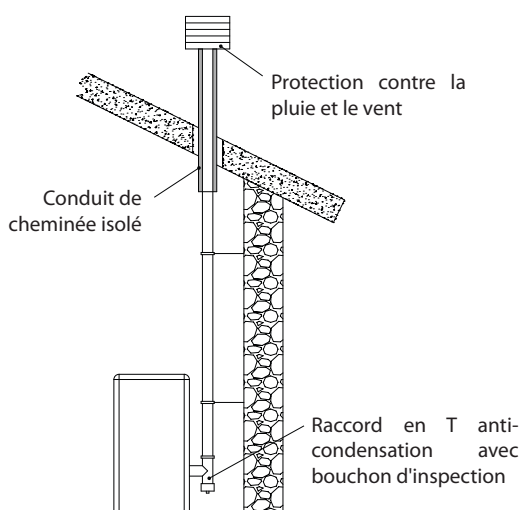
- UNI/ TS 11278 dans le cas de cheminées métalliques, avec une attention particulière à ce qui est indiqué dans la désignation ;
- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, -UNI EN 1806 : en cas de cheminées non métalliques.
- La longueur de la partie horizontale doit être minime et de toute façon ne pas dépasser 3 mètres, avec une inclinaison minimale de 3% vers le haut
- Le nombre de changements de direction, y compris dû à l'utilisation d'un élément en "T", doit se limiter à 4 .
- Il faut prévoir un raccord en "T" avec un bouchon de récolte des condensats à la base de la partie verticale.
- Si l'évacuation ne s'insère pas dans un conduit de cheminée, une partie verticale avec un terminal anti-vent est demandée (UNI 10683)
- Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice. Si le canal à fumée s'insère dans un conduit de cheminée existant déjà, celui-ci doit être certifié pour combustibles solides
- Si le canal à fumée est à l'extérieur de l'édifice, il doit toujours être isolé.
- Les canaux à fumée doivent être prévus avec au moins une prise étanche pour d'éventuels échantillonnages de fumées.
- Toutes les parties du conduit des fumées doivent pouvoir être inspectées.
- Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le générateur devra absolument être résistant à l'humidité.
- Un système d'évacuation des fumées ne respectant pas les points précédents ou, en général, n'étant pas conforme aux normes, peut provoquer l'apparition de phénomènes de condensation à l'intérieur.

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE



BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le générateur est muni d'un câble d'alimentation électrique qui doit être branché à une prise de 230V 50Hz, avec, si possible, un interrupteur magnétothermique. La prise de courant doit être facilement accessible.

L'installation électrique doit être conformes aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. Une mise à la terre non adéquate de l'installation peut provoquer un dysfonctionnement dont le fabricant ne se retient pas responsable.

Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du produit.

INSTALLATION HERMÉTIQUE

Le générateur est un produit totalement étanche par rapport au milieu d'installation ; cela signifie qu'il est idéal pour les maisons passives car il ne prélève pas l'air présent dans les habitations.

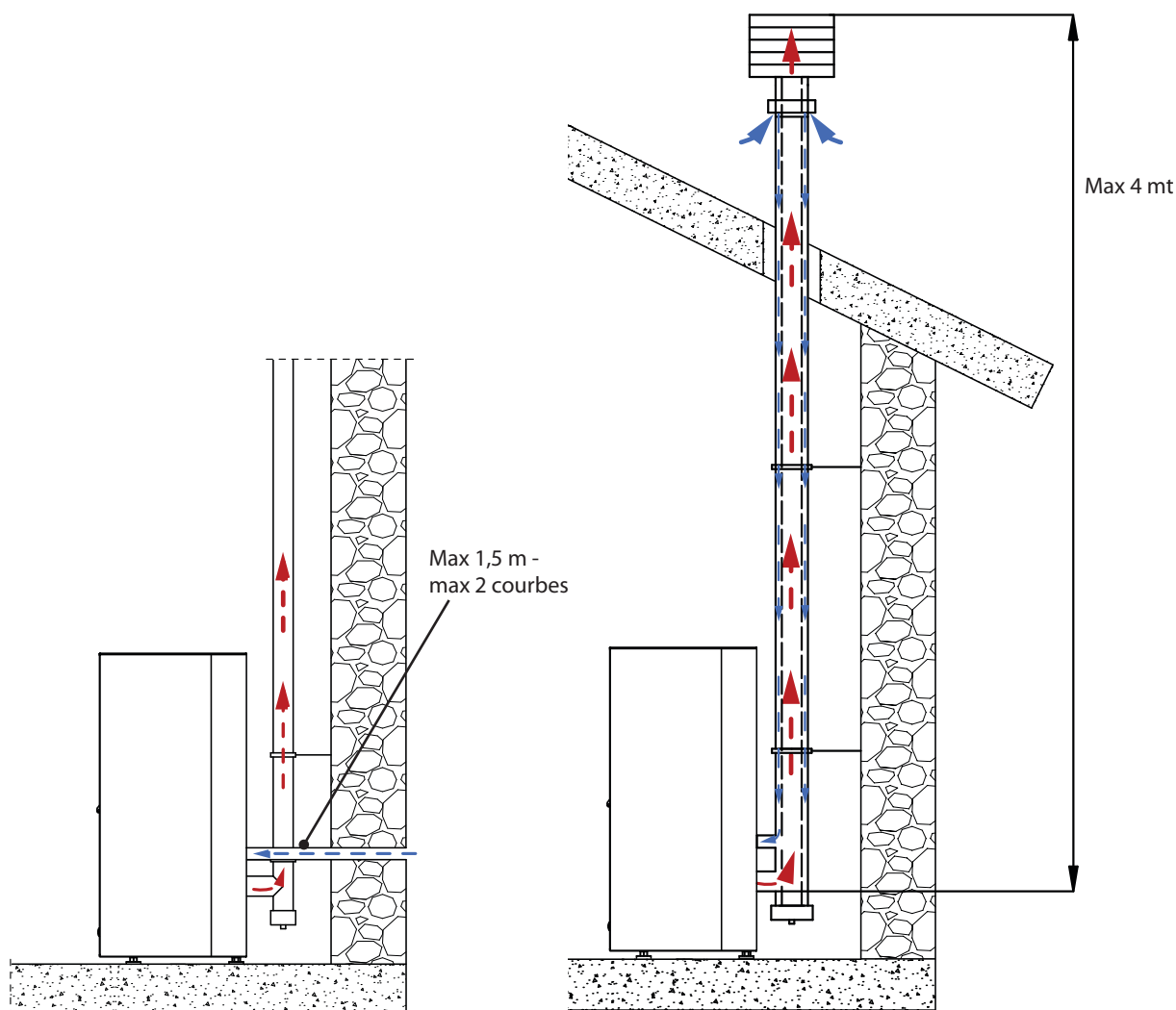
AIR COMBURANT

Pour respecter l'herméticité du poêle, le tuyau de raccordement de l'air comburant (combustion) doit être raccordé directement à l'extérieur à l'aide de tuyaux et de raccords étanches.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

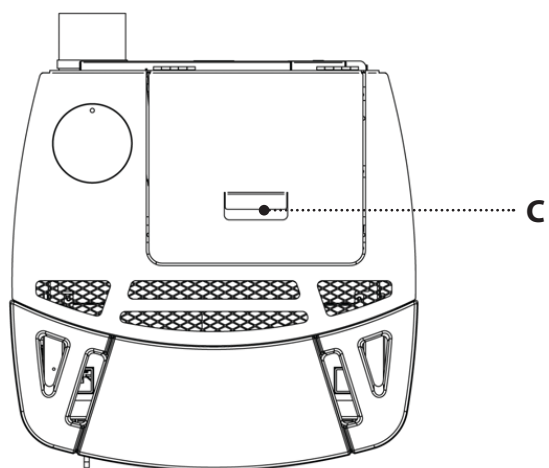
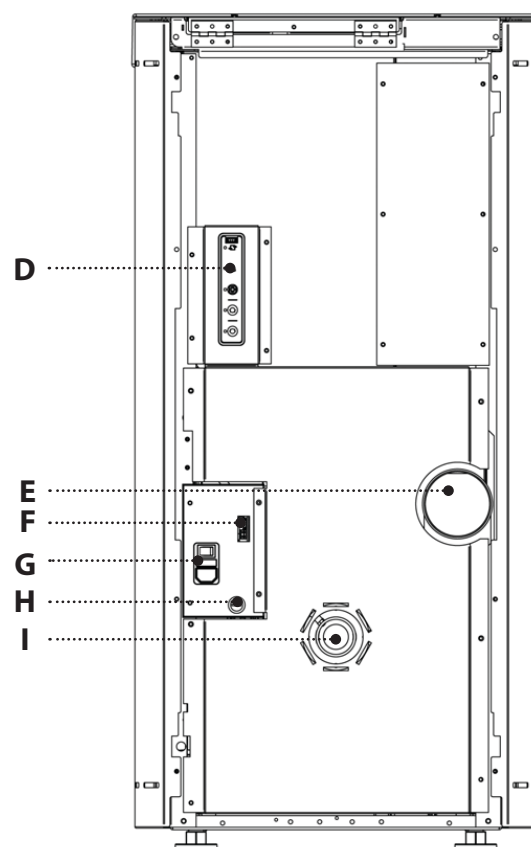
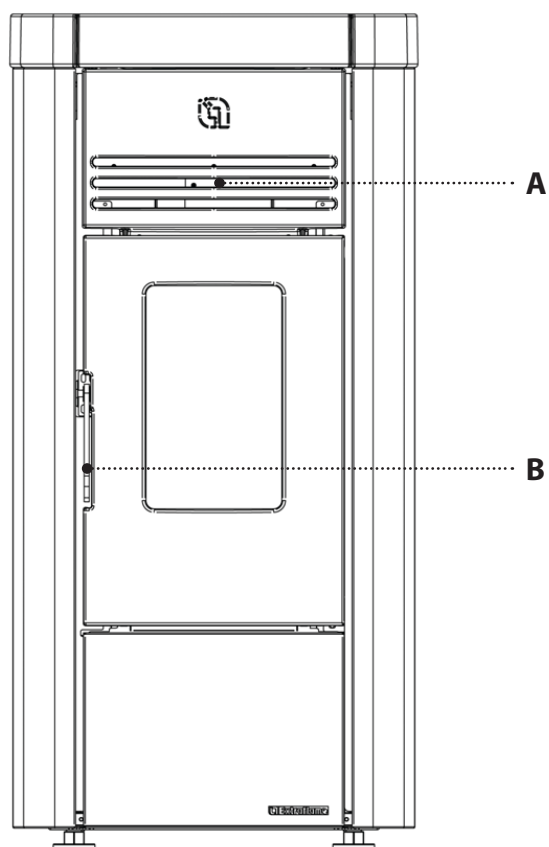
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le système d'évacuation des fumées devra absolument être résistant à l'humidité.
- Si la possibilité de condensation des fumées subsiste, prévoir un « T » d'inspection à l'extérieur du poêle.

EXEMPLE D'INSTALLATION



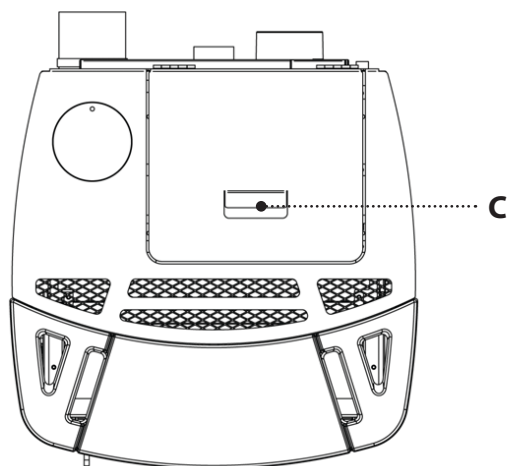
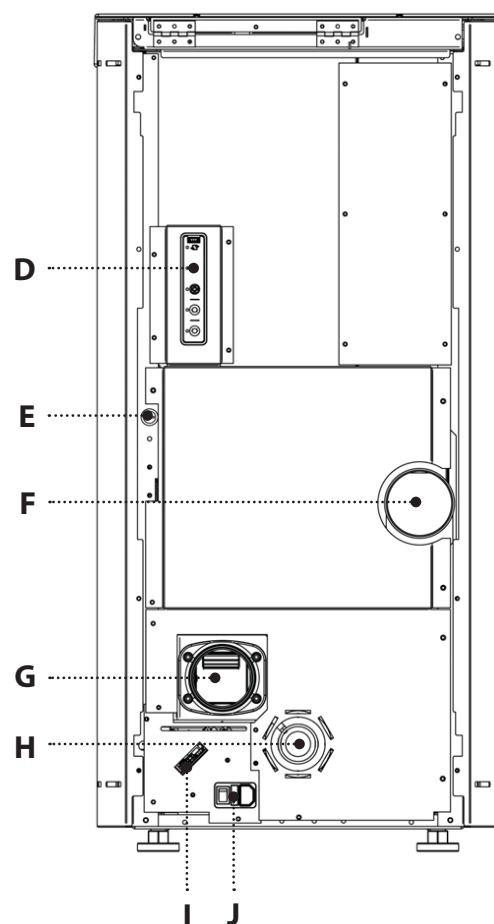
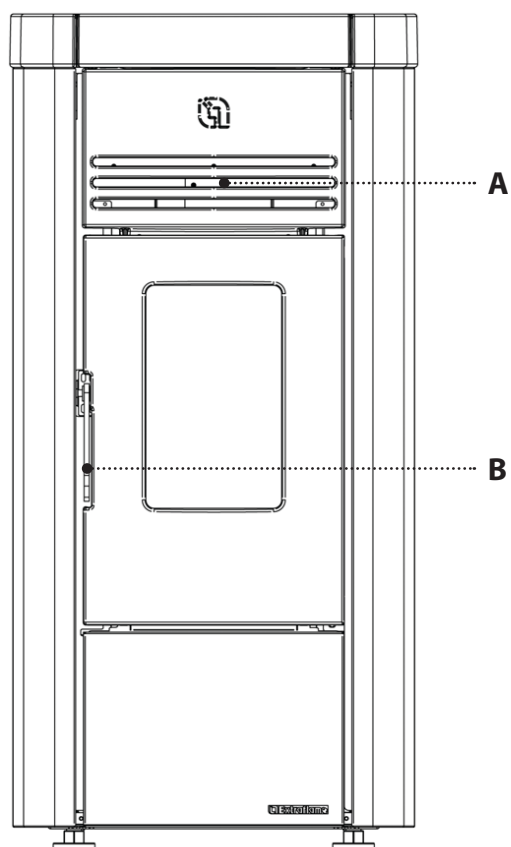
Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

DÉTAILS ANGELA SP



A	Sortie air ambiant	D	Carte radio / urgence		On/Off
B	Accès à la chambre de combustion et au tiroir des cendres :	E	Sortie des fumées arrière	G	Fusible
					Alimentation 230V
C	Réservoir pellet fermeture à pression	F	Entrée sérieelle	H	Réarmement
			Entrée thermostat supplémentaire	I	Entrée air comburant

DÉTAILS ANGELA PLUS SP



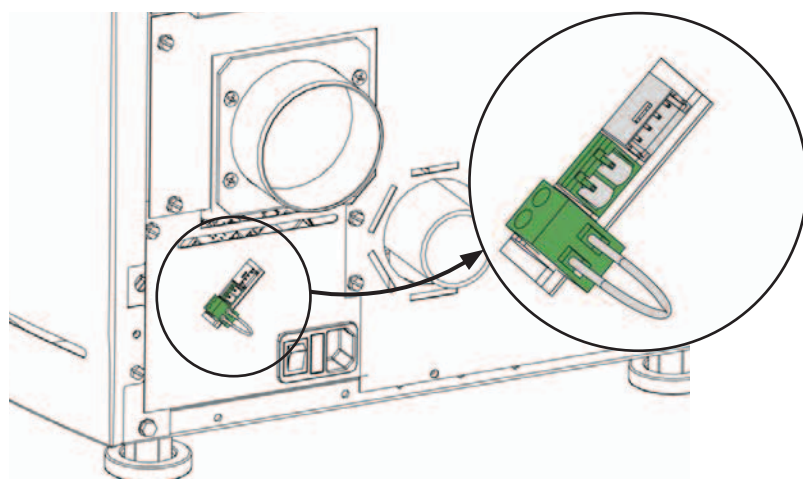
A	Sortie air ambiant	D	Carte radio / urgence	I	Entrée sérieelle
B	Accès à la chambre de combustion et au tiroir des cendres :	E	Réarmement	I	Entrée thermostat supplémentaire
C	Réservoir pellet fermeture à pression	F	Sortie des fumées arrière	I	Entrée thermostat canalisation
		G	Canalisation	J	On/Off
		H	Entrée air comburant	J	Fusible
				J	Alimentation 230V

CARACTÉRISTIQUES CANALISATION ANGELA PLUS SP

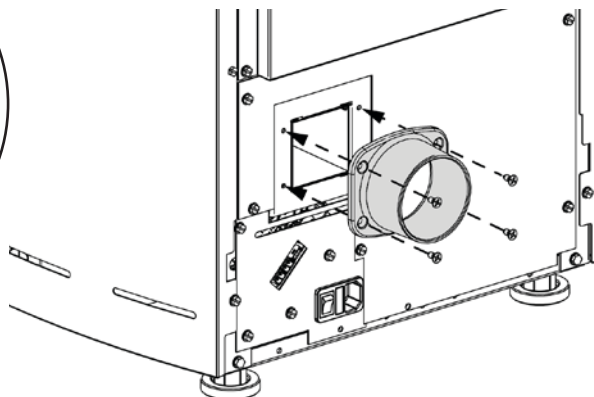
Le modèle Angela Plus SP est équipé d'1 sortie pour la canalisation.

Caractéristiques :

- ♦ diamètre sortie canalisation : 80 mm
- ♦ longueur maximum de canalisation conseillée 8 m
- ♦ canalisation thermostatable
- ♦ réglage de la vitesse de ventilation en pourcentage
- ♦ canalisations activables/désactivables indépendantes (ON-OFF)



La rallonge de la canalisation se trouve dans la boîte des accessoires à l'intérieur du poêle. Le montage a lieu à l'aide des 4 vis fournies.



FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION

Sur les modèles avec moteur pour canalisation, il est aussi possible de thermostatier le moteur. Le raccordement d'un thermostat externe permettra de séparer le moteur pour la canalisation indépendamment du fonctionnement du poêle.

Il suffit alors de configurer la température souhaitée sur le thermostat externe :

- ♦ avec la température à atteindre (contact fermé) le moteur de la canalisation suit le comportement du poêle.
- ♦ une fois la température atteinte (contact ouvert), le moteur pour la canalisation se met à la vitesse minimum.

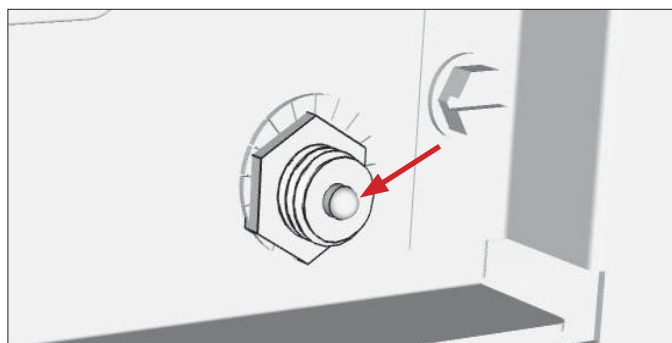
La borne destinée au thermostat de la canalisation est munie d'un pontage de série.



L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT

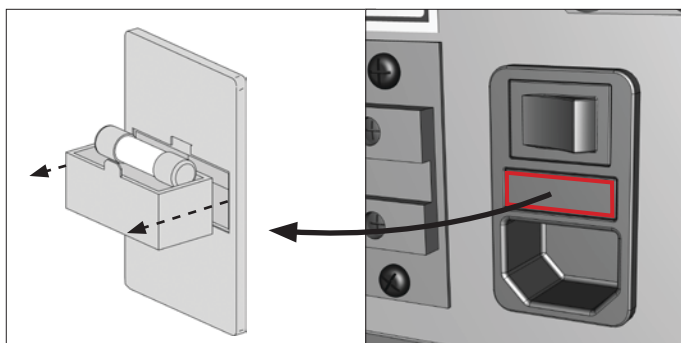
RÉARMEMENT

Il est conseillé de contacter le technicien agréé en cas de déclenchement, pour en vérifier la cause.



FUSIBLE

En cas de coupure d'alimentation du poêle, vérifier l'état du fusible situé dans le tiroir entre l'interrupteur du poêle et le branchement du câble d'alimentation.



PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.

En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques. Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5 kW/kg.

La densité du pellet est de 650 kg/m³ et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

EN PLUS class A1, ISO 17225-2 class A1

et

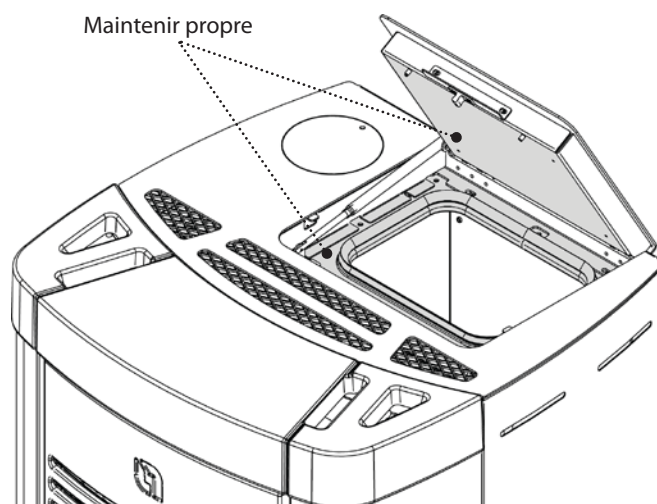
EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau ≤ 12%, teneur en cendres ≤ 0,5% et pouvoir calorifique inférieur >17 MJ/kg (dans le cas de chaudières).

Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE PELLET

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.



L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

RÉSERVOIR PELLET - FERMETURE À PRESSION.

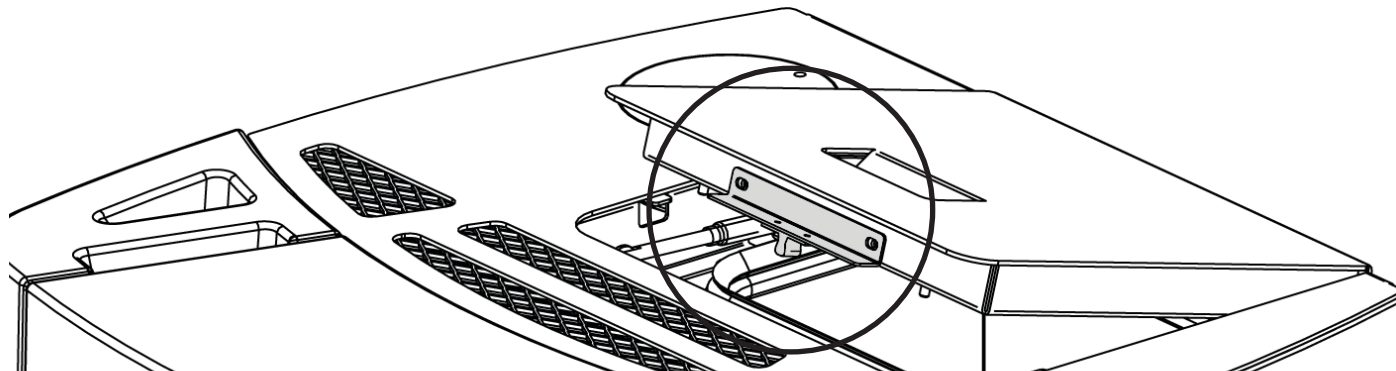
Pendant le fonctionnement et aussi quand vous n'utilisez pas, toutes les portes (réservoir pellet, porte, bac à cendre), doivent rester toujours fermées. Vous pouvez les ouvrir seulement pour le temps nécessaire au chargement ou combustible et à la maintenance.

Le non-respect de l'une des observations décrites ci-dessus au cours du fonctionnement, entraînera l'affichage à l'écran de :

"FERMER RÉSERVOIR-PORTE"

Cette signalisation indique que l'on dispose de 60 secondes pour fermer la porte et le couvercle du réservoir.

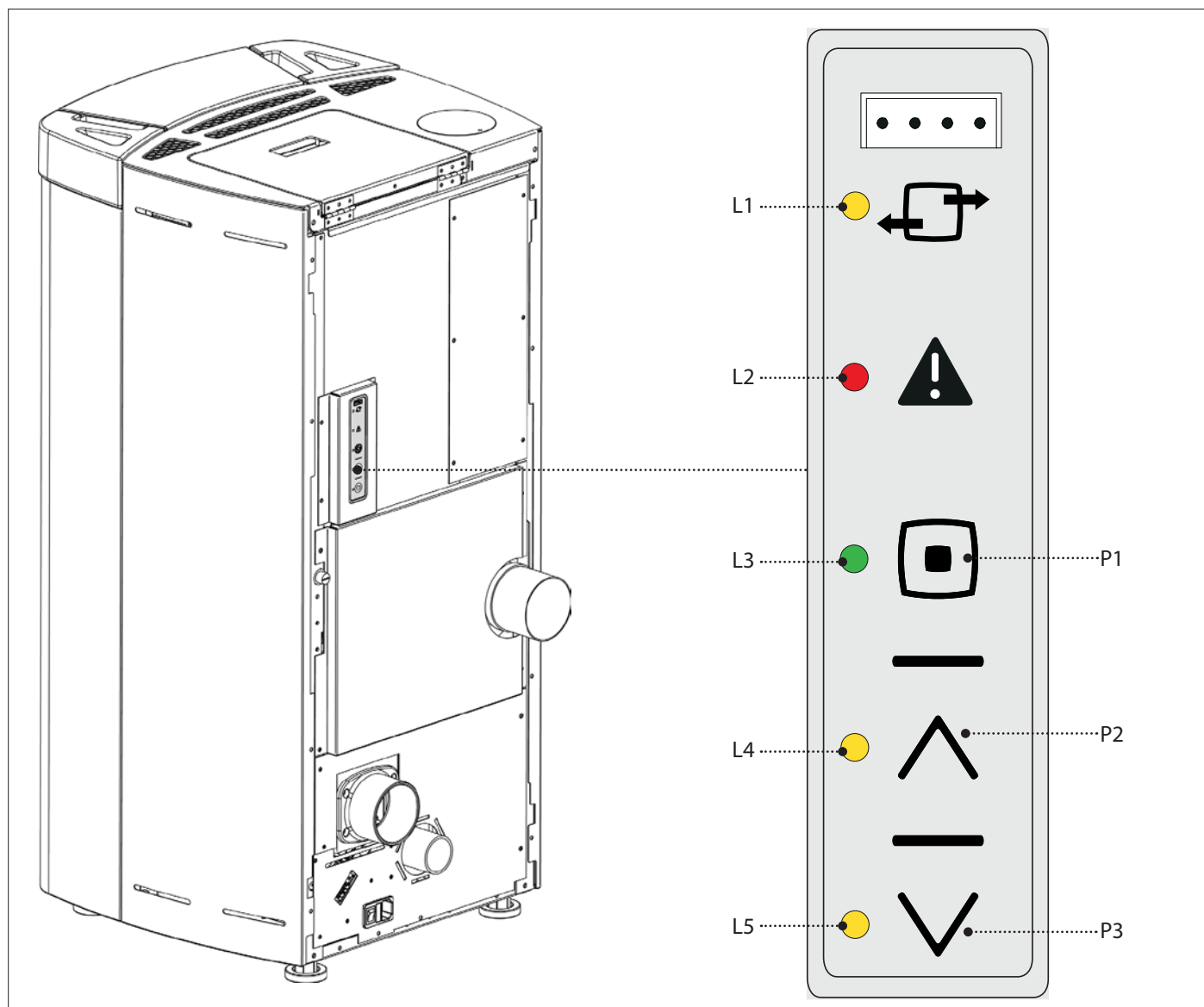
Après 60 secondes, le poêle, au moment de l'allumage, se met en alarme "ALL DEPR" tandis que, durant le fonctionnement normal, il se met en "ATTENTE REFROIDISSEMENT" pour ensuite redémarrer automatiquement quand les conditions adéquates sont réunies (poêle froid, etc.).



NOUS RECOMMANDONS DE NE PAS POSER DIRECTEMENT LE SAC SUR LE POÊLE POUR REMPLIR LE RÉSERVOIR ! REMPLIR TOUJOURS LE RÉSERVOIR AVEC UNE PELLE. IL NE FAUT PAS FROTTER NI POSER DES POIDS SUR LE JOINT DU RÉSERVOIR. IL FAUT TOUJOURS MAINTENIR LA SURFACE D'APPUI DU JOINT DU COUVERCLE DU RÉSERVOIR BIEN PROPRE. VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DU JOINT. EN CAS DE DÉTÉRIORATION, CONTACTER LE TECHNICIEN AGRÉÉ LE PLUS PROCHE.

CARTE RADIO/URGENCE

Le poêle est équipé d'une carte radio d'urgence placée latéralement, qui permet la gestion de base du poêle en cas de panne ou de dysfonctionnement de l'ordinateur de poche.



Les fonctions pouvant être gérées par la carte urgence sont :

	-		
L1 : Led Jaune	Led éteint : communication radio absente. Led allumé : communication radio présente.	P1	On/Off poêle.
L2 : Led Rouge	Led éteint : fonctionnement normal. Led allumé : alarme en cours.		
L3 : Led Verte	Led éteint : poêle éteint. Led allumé : poêle allumé. Led clignotant : poêle en phase de nettoyage, alarme, stand-by/attente de refroidissement/ou attente blackout.	P2	Configuration de la 5e puissance.
L4 : Led Jaune	Led allumé : 5 ^{ème} puissance configurée (par l'utilisateur).		
L5 : Led Jaune	Led allumé : 1 ^{ère} puissance configurée (par l'utilisateur).	P3	Configuration de la 1re puissance.

ORDINATEUR DE POCHE

CONFIGURATION

LA PROCÉDURE D'ENCODAGE DE L'ORDINATEUR DE POCHE :

1. Couper l'alimentation du poêle :
2. Appuyer simultanément sur les touches  et **OK** jusqu'à l'ouverture de la page de sélection de l'UNITÉ.
3. Par le biais des touches  et  sélectionner la nouvelle UNITÉ.
4. Alimenter le poêle. Dans les 10 secondes (Sur la carte radio/urgence tous les voyants clignoteront) confirmer l'unité choisie en appuyant sur la touche OK de l'ordinateur de poche.
5. Pour confirmer la configuration, tous les voyants de la carte radio/urgence resteront allumés pendant 2 secondes.
6. Si la configuration n'a pas été correctement exécutée, l'écran affiche "". Dans ce cas répéter la procédure.



L'ORDINATEUR DE POCHE EST DÉJÀ CONFIGURÉ AVEC "UNITÉ 0". S'IL Y A UN AUTRE POÊCHE, POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES, IL FAUT EFFECTUER UNE NOUVELLE CONFIGURATION, EN MODIFIANT L'UN DES DEUX POÊLES.



CERTAINS APPAREILS À RADIOFRÉQUENCE (EX. PORTABLES, ETC.) POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LA COMMUNICATION ENTRE L'ORDINATEUR DE POCHE ET LE POÊLE.

ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE L'ORDINATEUR DE POCHE

Ce mode permet de régler la température ambiante mesurée par l'ordinateur de poche (uniquement avec ventilation activée). Pour un étalonnage correct, il est conseillé de placer l'ordinateur de poche dans une pièce à température constante et d'attendre au moins deux heures.

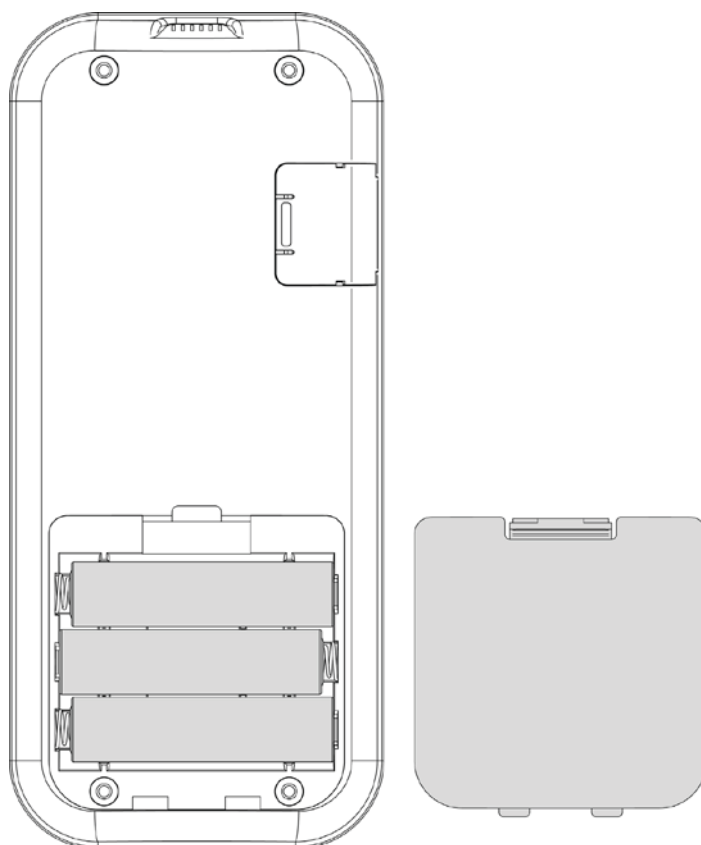
La procédure d'étalonnage est la suivante :

- ♦ Accéder au menu, et aller sur « MENU TECHNIQUE ».
- ♦ Saisir la clé d'accès « F4 ». - "ADJ SONTA TELE"
- ♦ À l'aide des touches  ou  régler la température ambiante souhaitée.
- ♦ Sauvegarder et quitter à l'aide de la touche  .

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour insérer/remplacer les piles il suffit d'enlever le couvercle de protection des piles au dos de l'ordinateur de poche (figure 1). Insérer les piles en respectant les symboles imprimés sur l'ordinateur et sur la pile.

3 piles AAA sont nécessaires au fonctionnement.



(figure 1)



Respecter l'environnement !

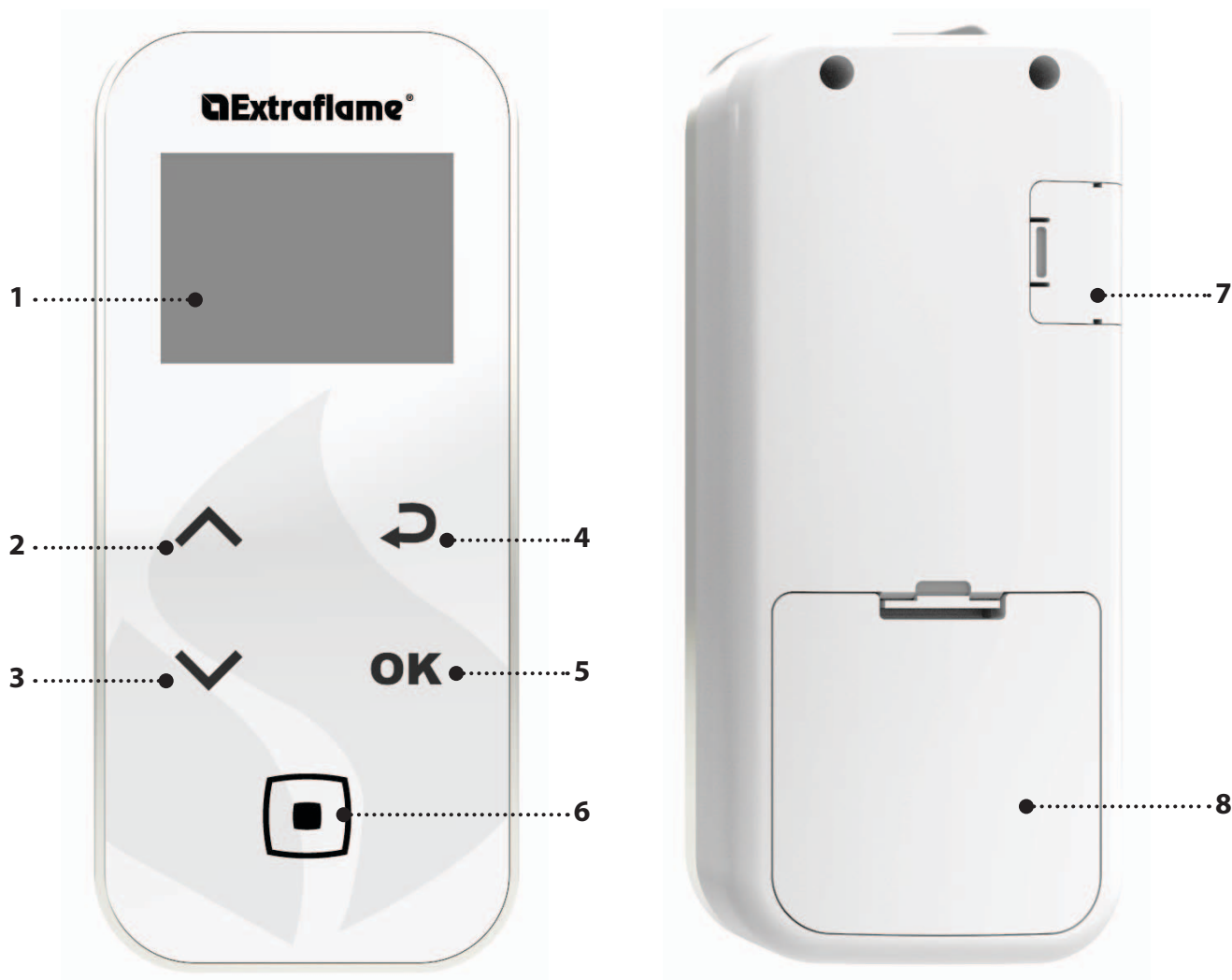
Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ORDINATEUR DE POCHE

- ♦ L'ordinateur de poche est équipé d'un écran Lcd rétroéclairé. Le rétroéclairage dure 5 secondes. Après un certain temps, l'écran s'éteint pour réduire la consommation des piles (modalité sleep).
- ♦ Il se rallume après avoir appuyé sur la touche ON/OFF (6).

♦ ATTENTION !

- ♦ Ne pas mettre l'ordinateur de poche en contact direct ou indirect avec de l'eau. L'ordinateur de poche pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité où s'il est exposé à l'eau.

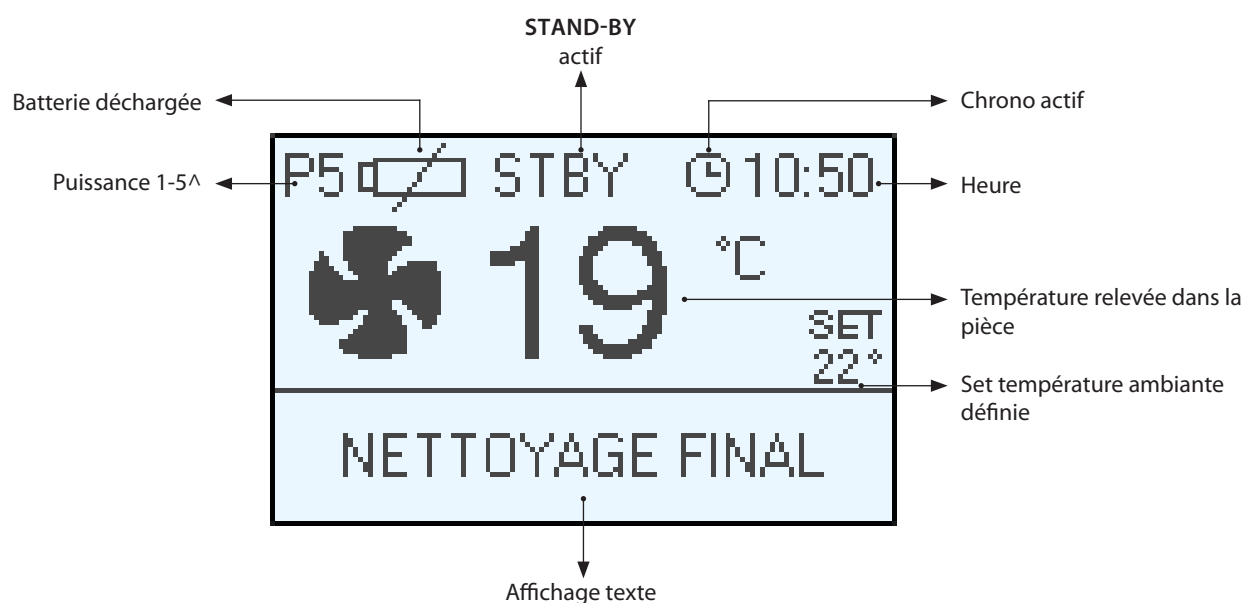


1.	ÉCRAN
2.	SET PUISSANCE/ parcourir les menus / augmenter - sélectionner une configuration
3.	SET THERMOSTAT ambiant/ parcourir les menus / diminuer - désélectionner une configuration
4.	Touche retour
5.	Touche d'accès au MENU et CONFIRMATION
6.	On/off poêle ou rétablissement depuis la modalité sleep.
7.	-
8.	Logement des piles

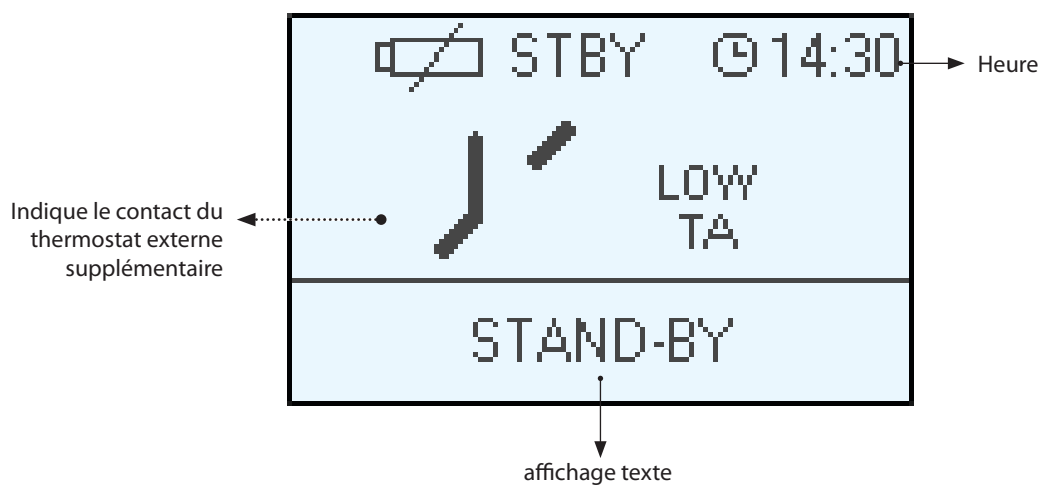
BANDES DE FREQUENCE	PUISSANCE MAXIMALE TRANSMISE
868,3 MHz	4 mW ERP
869,85 MHz	4 mW ERP

ÉCRAN

ÉCRAN EN COURS DE FONCTIONNEMENT



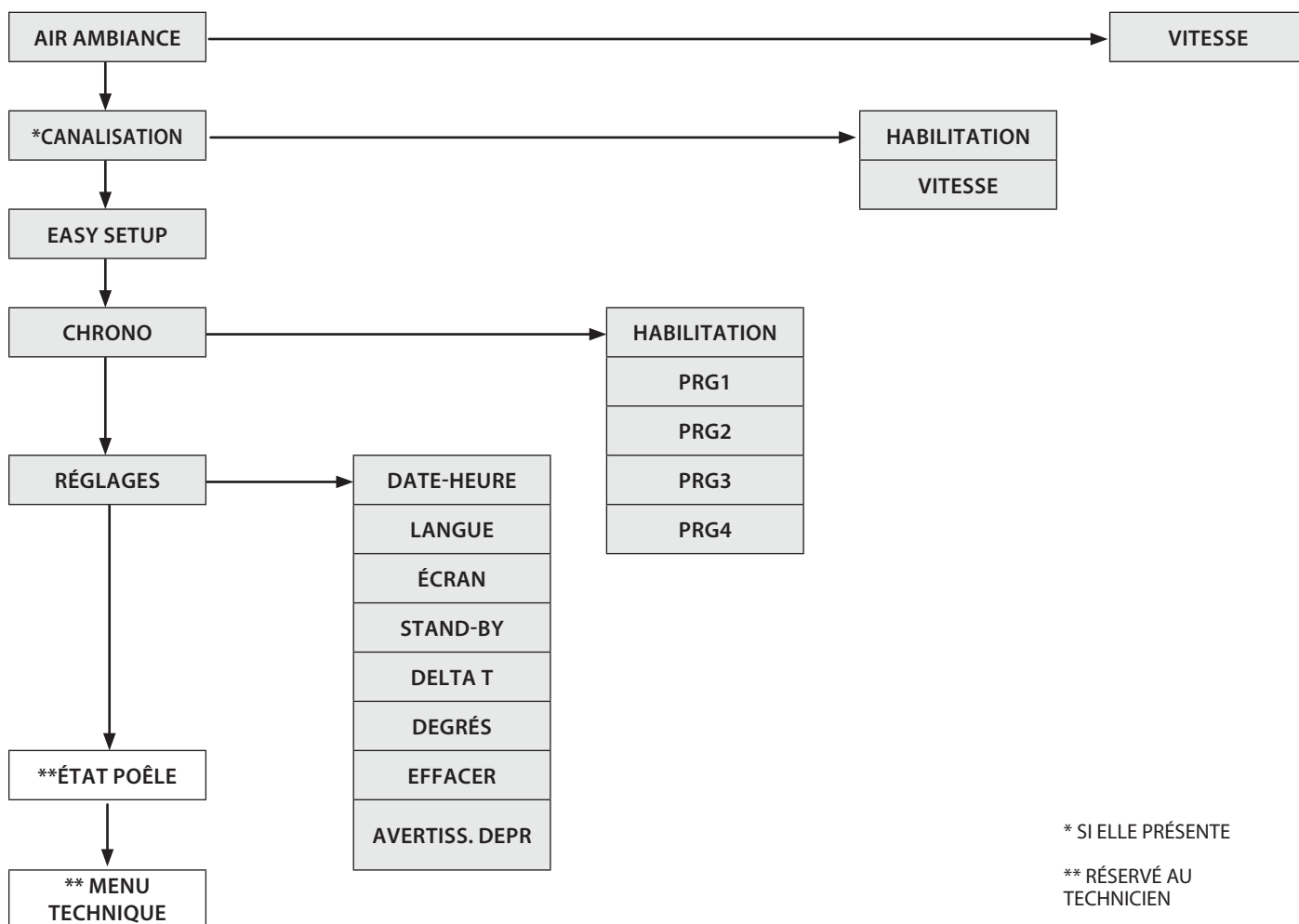
PAGE-ÉCRAN AVEC THERMOSTAT EXTERNE BRANCHÉ À LA BORNE « TA »



MENU GÉNÉRAL

TOUCHE	FONCTION
	Défilement des paramètres Modification des données de configuration
	Touche allumage - arrêt

TOUCHE	FONCTION
	Touche précédent - quitter
OK	Touche d'accès au menu



* SI ELLE PRÉSENTE

** RÉSERVÉ AU
TECHNICIEN

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».

Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- ♦ Bien aérer la pièce
- ♦ Enlever, si présentes, les parties en faïence de la partie supérieure du produit
- ♦ Activer le produit à la puissance et température maximales
- ♦ Éviter de rester longtemps dans la pièce
- ♦ Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :

Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/ rafraîchissement.

Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- ♦ S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- ♦ Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- ♦ La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- ♦ Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- ♦ Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- ♦ L'interrupteur bipolaire (si présent) doit être mis sur « 1 ».

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Après avoir branché le cordon d'alimentation sur la partie arrière du générateur, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, sur la position (I).

L'interrupteur placé sur l'arrière du générateur sert à alimenter la carte du générateur.

Le générateur reste éteint et le panneau affiche une première page-écran avec la mention OFF.

FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le générateur est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, le générateur affichera "POWER FREQUENCY ERROR". Changer si la fréquence est de 50Hz.

DATE-HEURE

Ce menu permet de régler l'heure et la date.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DATE-HEURE.

DATE/HEURES	
JOUR	MERCREDI
HEURES	14:30
DATE	02/03/2016

LANGUE

Ce menu permet de régler la langue préférée.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > LANGUE.

Les langues possibles sont : Italien, Anglais, Français, Allemand, Espagnol, Portugais.

LANGUAGE	
ITALIANO	☐
ENGLISH	☒
DEUTSCH	☐
FRANCAIS	☐
ESPAÑOL	☐

SET DEGRÉS

Ce menu permet de sélectionner l'unité de mesure souhaitée.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DEGRÉS.

DEGREES	
FAHRENHEIT	☒
CELSIUS	☐



NE JAMAIS UTILISER DE LIQUIDES INFLAMMABLES POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS DE PROBLÈMES D'ALLUMAGE RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.



PROBLÈME D'ALLUMAGE

IL EST POSSIBLE QUE LE PREMIER ALLUMAGE ÉCHOUE ÉTANT DONNÉ QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET QU'ELLE N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER AVEC LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR L'ALLUMAGE NORMAL DE LA FLAMME.

SI LE PROBLÈME SE PRODUIT SEULEMENT APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, INDIQUÉES DANS LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT

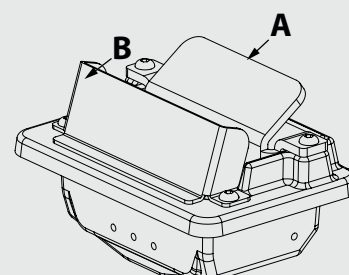


IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS LE SÉPARATEUR (A) ET LA PLAQUE DE FOYER (B).

LE RETRAIT NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE L'ANNULATION IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.

EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER AU SERVICE D'ASSISTANCE DE REMPLACER LA PIÈCE.

(REMPLACEMENT NON COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT CAR IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).



FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche  pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, on dispose de 15 minutes pour vérifier la présence de la flamme. Une fois la température de contrôle atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en PRÉPARATION.

PRÉPARATION

Pendant la phase de préparation, le poêle se stabilise en augmentant progressivement la combustion, puis active la ventilation et passe en TRAVAIL.

TRAVAIL

Pendant la phase de travail, le poêle se met sur le SET PUISSANCE défini par l'utilisateur pour chauffer l'espace jusqu'à atteindre le SET THERMOSTAT. Voir la rubrique suivante.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT

Le SET THERMOSTAT ambiant peut être configuré au moyen des touches 2 et 3, de LOW-TA - 7°C - 40°C - HOT. Si la valeur est comprise entre 7°C et 40°C, le poêle contrôle la température ambiante grâce à une sonde intégrée dans l'ordinateur de poche. Quand la température configurée est atteinte, le poêle diminue automatiquement la puissance en garantissant un confort optimal tout en réduisant la consommation de pellets : ce procédé est appelé "modulation".

LOW-TA - HOT

Si le SET THERMOSTAT est "LOW-TA" (set sous le seuil des 7°), le contrôle de la température est confié au contact thermostat supplémentaire, en ignorant donc la sonde de température intégrée dans l'ordinateur de poche.

Si le contact est ouvert (satisfait), alors le poêle se met au minimum.

Si le contact est fermé (demandée), alors le poêle fonctionne toujours à la puissance configurée.

Si le réglage est sur "HOT" (set supérieur à 40°C), le poêle fonctionne toujours et uniquement à la puissance configurée, en ignorant donc le contact externe et la sonde de température.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Le set puissance a 5 niveaux de fonctionnement. La pression sur la touche  permet de voir la puissance définie, modifiable à l'aide des touches  ou .

Puissance 1 = niveau minimal - Puissance 5 = niveau maximal.

Pour confirmer la modification, appuyer sur la touche **OK**.

Pour pouvoir régler la puissance 1 il est nécessaire de maintenir le bouton  enfoncé pendant 3 secondes.

SOUFFLAGE AUTO

Pendant la phase de travail, à intervalles de temps réguliers, le poêle effectue un nettoyage du brasier appelé "SOUFFLAGE AUTO".

Lorsque cette fonction est activée, un message s'affiche à l'écran. Pendant le "SOUFFLAGE AUTO", le chargement des pellets ralentit et le moteur des fumées augmente.

Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle se remet au travail dans les conditions d'exploitation normales.

ARRÊT

Appuyer sur la touche  pendant trois secondes.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt en bloquant le chargement de pellets.

Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de ventilation de l'air chaud restent allumés tant que la température du poêle n'est pas descendue en dessous du seuil de sécurité.

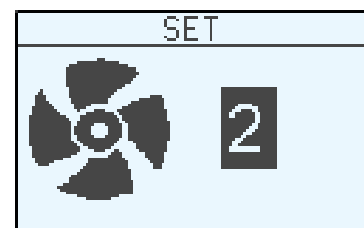
RALLUMAGE

Le rallumage du poêle n'est possible que si la température des fumées est inférieure à un seuil prédéfini et qu'après un temps minimum de sécurité.

AIR AMBIANCE

Le menu permet de régler la vitesse (-2, -1, 0, +1, +2) du ventilateur ambiance.

Pour régler la vitesse : OK > AIR AMBIANCE > VITESSE

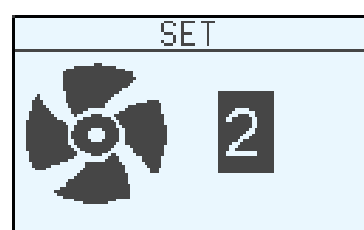
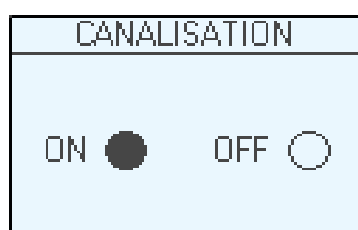


CANALISATION

Le menu permet de désactiver/activer et de régler la vitesse (-2, -1, 0, +1, +2) de la canalisation.

Pour habiliter : OK > CANALISATION > HABILITATION

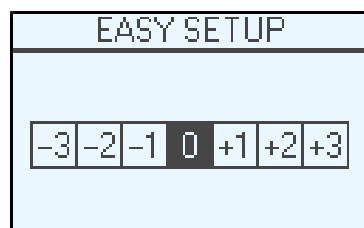
Pour régler la vitesse : OK > CANALISATION > VITESSE



EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer tout en conservant la qualité du pellet. En utilisant la fonction **EASY SETUP** il existe la possibilité de varier le réglage du poids volumétrique en augmentant ou en diminuant les valeurs prédéfinies.

Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « - 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés au moment de la production avec la valeur optimale de 0



En cas de présence d'un dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme **EASY SETUP** et diminuer la valeur d'une unité à "- 1" ; puis attendre jusqu'au lendemain et, en l'absence d'amélioration, diminuer une nouvelle fois jusqu'à un maximum de "- 3". En cas de besoin d'augmenter le réglage du poids volumétrique du pellet, passer de la valeur par défaut "0" à "+ 1, + 2, + 3" en fonction du besoin.

Pour le réglage : OK > EASY SETUP

DÉPÔT EXCESSIF DE PELLETS DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DÉPÔT DE PELLETS DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LES DEUX PREMIÈRES NE SONT PAS SUFFISANTES	DEUXIÈME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE N'EST PAS SUFFISANTE	PREMIÈRE PLAGE DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DÉFAUT	PREMIÈRE PLAGE D'AUGMENTATION	DEUXIÈME PLAGE D'AUGMENTATION SI LA PREMIÈRE N'EST PAS SUFFISANTE	TROISIÈME PLAGE D'AUGMENTATION SI LES DEUX PREMIÈRES NE SONT PAS SUFFISANTES

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellets présents dans le brasier, contacter le centre d'assistance le plus proche.

CHRONO

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt du poêle en mode automatique.

CHRONO est désactivé par défaut.

Le chrono permet de programmer 4 créneaux horaires par jour, à utiliser pour tous les jours de la semaine.

Dans chaque créneau horaire, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé, la température souhaitée et le set puissance.

Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le bon fonctionnement du chrono.

Recommandations

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, en vérifiant d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre "SET HORLOGE". Pour que la fonction chrono fonction bien, il faut la programmer et l'activer. Les 4 créneaux horaires peuvent être superposés à travers la configuration des horaires d'allumage et d'arrêt. On obtient ainsi une combinaison d'horaires pour lesquels il est possible de configurer diverses températures et puissances sans influencer les conditions de travail du poêle.

N.B : en cas de créneaux horaires superposés, le produit reste allumé jusqu'à l'heure d'arrêt la plus éloignée.

HABILITATION

Il permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.

Pour le réglage : OK > CHRONO > HABILITATION.



PRG. 1-4

Prg x permet de régler l'heure d'allumage et d'extinction, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé, la température (low - 7° - 40° - hot) souhaitée mais aussi la puissance désirée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le bon fonctionnement du chrono.

Pour le réglage : OK > CHRONO > PRGX

1. Habilité prg x	2. Heure d'allumage prg x
A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "HABILITER PRG1" in white. The main area of the screen displays the word "OFF" in large, black, sans-serif capital letters.	A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "START PRG 1" in white. The main area of the screen displays the time "10:00" in large, black, sans-serif digits.
3. Heure d'arrêt prg x	4. Habilitation jours prg x
A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "STOP PRG 1" in white. The main area of the screen displays the time "22:30" in large, black, sans-serif digits.	A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "LUNDI" in white. The main area of the screen displays the word "ON" in large, black, sans-serif capital letters.
5. Set température prg x	6. Set puissance prg x
A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "REGULATION PRG1" in white. The main area of the screen displays the number "35" in large, black, sans-serif digits.	A rectangular screen with a light blue background. At the top, a dark grey header bar contains the text "PUISSANCE PRG1" in white. The main area of the screen displays the number "4" in large, black, sans-serif digits.

CHRONO

>

HABILITATION

Habiliter/déshabiliter tout le set chrono

√

PRG1

>

HABILITER PRG. 1

On/off/ Confort

Habiliter/déshabiliter le PRG 1

START PRG1

OFF-00:00-23:50

Heure d'allumage PRG1

STOP PRG1

OFF-00:00-23:50

Heure d'arrêt PRG1

LUNDI...DIMANCHE

On/off

Habiliter/déshabiliter les jours du PRG1

SET PRG1

LOW-TA - 07- 40 °C - HOT

Set thermostat PRG1

PUISSANCE PRG1

1-5

Set puissance PRG1

√

PRG2

>

HABILITER PRG. 2

On/off/ Confort

Habiliter/déshabiliter le PRG 2

START PRG2

OFF-00:00-23:50

Heure d'allumage PRG2

STOP PRG2

OFF-00:00-23:50

Heure d'arrêt PRG2

LUNDI...DIMANCHE

On/off

Habiliter/déshabiliter les jours du PRG2

SET PRG2

LOW-TA - 07- 40 °C - HOT

Set thermostat PRG2

PUISSANCE PRG2

1-5

Set puissance PRG2

√

PRG3

>

HABILITER PRG. 3

On/off/ Confort

Habiliter/déshabiliter le PRG 3

START PRG3

OFF-00:00-23:50

Heure d'allumage PRG3

STOP PRG3

OFF-00:00-23:50

Heure d'arrêt PRG3

LUNDI...DIMANCHE

On/off

Habiliter/déshabiliter les jours du PRG3

SET PRG3

LOW-TA - 07- 40 °C - HOT

Set thermostat PRG3

PUISSANCE PRG3

1-5

Set puissance PRG3

√

PRG4

>

HABILITER PRG. 4

On/off/ Confort

Habiliter/déshabiliter le PRG 4

START PRG4

OFF-00:00-23:50

Heure d'allumage PRG4

STOP PRG4

OFF-00:00-23:50

Heure d'arrêt PRG4

LUNDI...DIMANCHE

On/off

Habiliter/déshabiliter les jours du PRG4

SET PRG4

LOW-TA - 07- 40 °C - HOT

Set thermostat PRG4

PUISSANCE PRG4

1-5

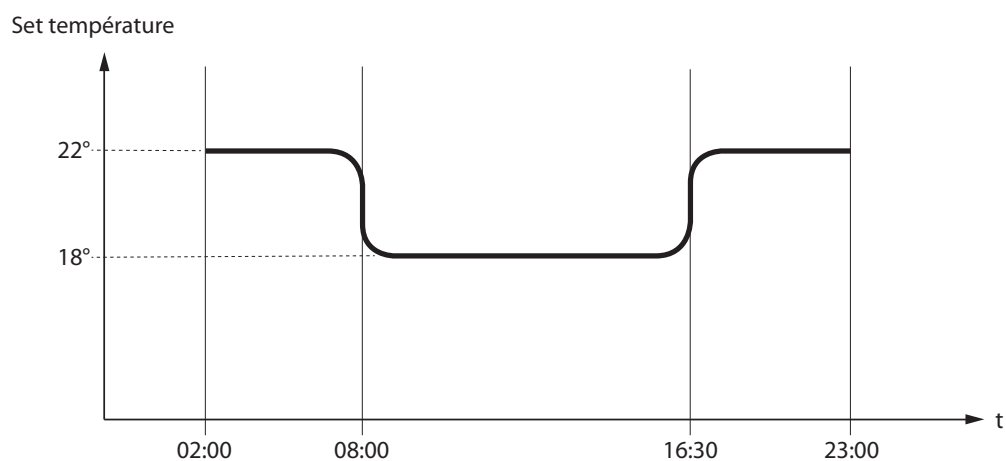
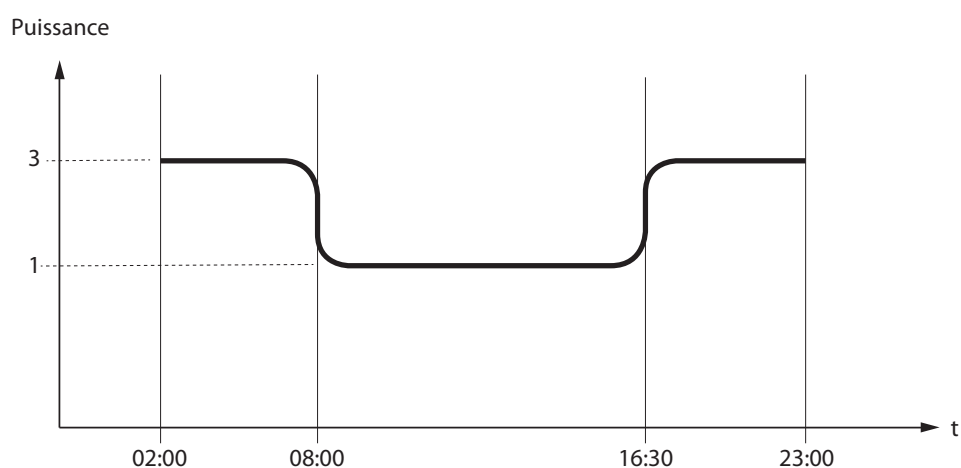
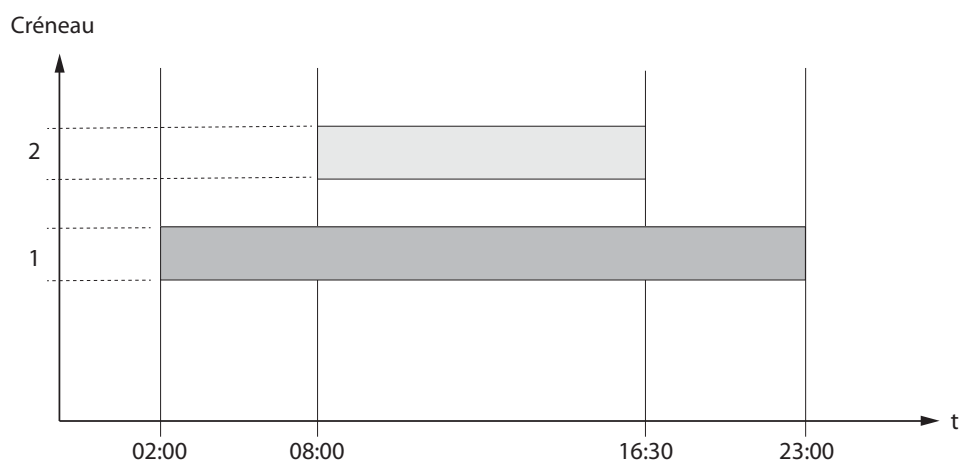
Set puissance PRG4



LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ SUR L'ÉCRAN DE L'ORDINATEUR DE POCHE, L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'AFFICHE À CÔTÉ.



EXEMPLE CHRONO HORAIRES/CRÉNEAUX SUPERPOSÉS



	Créneau 1	start 02:00 stop 23:00	puissance 3 - set temp 22°C
	Créneau 2	start 08:00 stop 16:30	puissance 1 - set temp 18°C
	fonctionnement poêle		

RÉGLAGES

- ◆ DATE-HEURE
- ◆ LANGUE
- ◆ SET DEGRÉS

VOIR CHAPITRE : CONFIGURATIONS PREMIER ALLUMAGE.

AFFICHEUR

Le menu « AFFICHEUR » permet de :



- ◆ Régler le contraste de l'ECRAN



- ◆ Activer/désactiver le rétroéclairage.



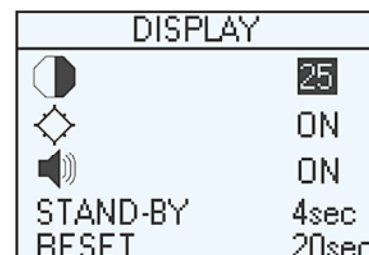
- ◆ Activer/désactiver la signalisation acoustique.

STAND-BY

- ◆ Régler le minuteur de l'extinction du rétroéclairage de l'Ecran.

RESET

- ◆ Régler le minuteur de l'extinction de l'Ecran (modalité sleep).

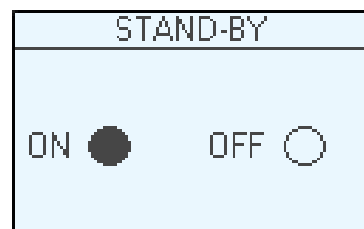


Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > ECRAN.

STAND-BY

La fonction STAND-BY est utilisée pour arrêter immédiatement le poêle plutôt qu'une modulation de puissance.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > STAND-BY.



FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR ON

Avec la fonction STAND-BY activée (ON), si la température ambiante dépasse la valeur du SET THERMOSTAT + DELTA T, le poêle se met en arrêt après un temps défini par défaut, et affiche STAND-BY.

Quand la température ambiante est inférieure au SET THERMOSTAT - DELTA T et après un temps éventuel de refroidissement, le poêle se rallume.

FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION PAR DÉFAUT)

Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie, il se met au minimum, en modulant et en affichant la modulation. Quand la température ambiante est inférieure SET THERMOSTAT le poêle recommence à fonctionner à la puissance configurée en affichant le travail.

FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION PAR DÉFAUT)

Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie sur le thermostat supplémentaire (contact fermé), il se met au minimum et affiche MODULATION. Quand la température ambiante est inférieure au set configuré sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert) le poêle recommence à fonctionner à la puissance configurée en affichant TRAVAIL.

FONCTION STAND-BY CONFIGURÉE SUR ON

Quand la fonction STAND-BY est activée (ON), lorsqu'on atteint la température ambiante configurée sur le thermostat supplémentaire (contact fermé), le poêle se met en condition d'arrêt après un retard par défaut, en affichant STAND - BY.

Quand la température ambiante est inférieure au réglage configuré sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert) et après un temps éventuel de refroidissement, le poêle se rallume.



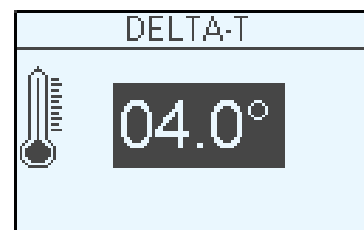
POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, DÉFINIR LE SET THERMOSTAT SUR LOW-TA.
> VOIR CHAPITRE INSTALLATION THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

DELTA T

Cette fonction permet de configurer l'hystérésis pour l'allumage et l'arrêt du poêle *DELTA T*, utilisée comme intervalle de réglage de la température ambiante dans le cas où elle n'est pas gérée par un thermostat externe. La température exacte pour l'allumage est *SET THERMOSTAT - DELTA T*. En revanche pour l'arrêt, c'est *SET THERMOSTAT + DELTA T*.

Les valeurs possibles pour le *DELTA-T* sont comprises entre : 0.5 - 5°C

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DELTA-T



EFFACER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur aux valeurs par défaut.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > EFFACER.



AVERTISS. DEPR

Permet d'activer le vibreur pour l'avertissement sonore dans le cas où la porte ou le réservoir serait ouvert.

Nota bene : L'activation peut réduire de 30% la durée des batteries.

La durée des batteries dépend de l'utilisation

POUR LE RÉGLAGE : OK > RÉGLAGES > AVERTISS. DEPR.



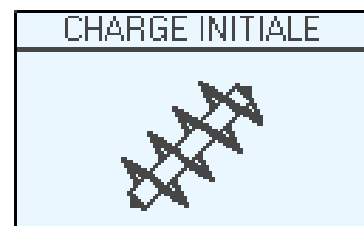
FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

CHARGE INITIALE

Cette fonction permet d'activer le motoréducteur de chargement du pellet pour un fonctionnement en continu.

Avant d'activer la fonction, vérifier que le poêle est froid et sur "OFF". Appuyer simultanément sur les touches 6 et 4 pendant deux secondes jusqu'à ce que le message "PRIMO CARICO" s'affiche.

Pour interrompre le chargement en continu, il suffit d'appuyer sur la touche 6 pendant 2".



FONCTION CONFORT

Dans les modèles qui en sont dotés, cette modalité réduit la vitesse de la ventilation, en privilégiant le silence du poêle.

- ♦ Pour activer, appuyer pendant 2" sur les touches 6 + 3 jusqu'à ce que CONFORT ON s'affiche à l'écran.
- ♦ Pour désactiver, appuyer pendant 2" sur les touches 6 + 3 jusqu'à ce que CONFORT OFF s'affiche à l'écran.



Confort actif



Confort désactivé

INSTALLATION THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

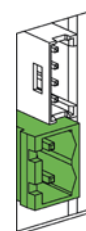
L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à travers un thermostat supplémentaire (en option).

Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou à travers la modalité chrono) le poêle fonctionne pour atteindre le set configuré dans le thermostat en affichant TRAVAIL (contact fermé). La sonde ambiante de série, est automatiquement ignorée,

Quand la température du thermostat est atteinte (contact fermé), le poêle se met au minimum en affichant MODULATION.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- ♦ Il faut se doter d'un thermostat mécanique ou numérique avec type d'entrée "normalement ouverte".
- ♦ Retirer la fiche de la prise de courant correspondante.
- ♦ En se référant à la figure ci-contre, brancher les deux câbles du thermostat (contact propre - non 230 V!).
- ♦ Redonner la tension au poêle.
- ♦ Appuyer sur la touche 3 jusqu'à configurer le SET THERMOSTAT sur LOW-TA.



L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT

ARRÊT RETARDÉ

L'appareil peut retarder l'arrêt en programmant ce retard. Par exemple, s'il est 20 h et que le retard de l'arrêt est configuré sur 1 h, alors le poêle s'arrête automatiquement à 21 h.

En appuyant longuement sur les touches 6 + 2, on accède à la page "ARRÊT RETARDÉ" (ce réglage ne peut se faire que si la machine est en préparation ou au travail).

Les touches 2 et 3 permettent d'augmenter/diminuer le nombre d'heures après lesquelles le poêle se met tout seul en nettoyage final.

Les heures possibles varient de OFF 1 à 9.

En appuyant sur P6, on confirme et on revient à la page d'accueil.

1 h avant l'arrêt configuré, le temps de travail restant est indiqué et affiche toutes les minutes "arrêt dans" et valeur "HEURES xx:xx".

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION

Sur les modèles avec moteur pour canalisation, il est aussi possible de thermostat le moteur. Le raccordement d'un thermostat externe permettra de séparer le moteur pour la canalisation indépendamment du fonctionnement du poêle.

Il suffit alors de configurer la température souhaitée sur le thermostat externe :

- ♦ avec la température à atteindre (contact fermé) le moteur de la canalisation suit le comportement du poêle.
- ♦ une fois la température atteinte (contact ouvert), le moteur pour la canalisation se met à la vitesse minimum.

La borne destinée au thermostat de la canalisation est munie d'un pontage de série.

**POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU
CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM**

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUJOURS SUIVRE LES INDICATIONS EN TOUTE SÉCURITÉ !

- S'assurer que la fiche du cordon d'alimentation soit enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- Que le générateur est entièrement froid.
- Les cendres sont complètement froides.
- Durant les opérations de nettoyage du produit garantir, un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- Un nettoyage insuffisant compromet le bon fonctionnement et la sécurité !

ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien ordinaire par un technicien agréé, au moins une fois par an. Les opérations périodiques de contrôle et les entretiens doivent toujours être effectués par des techniciens spécialisés et autorisés qui agissent conformément aux normes en vigueur et aux indications présentes dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.



FAIRE NETTOYER CHAQUE ANNÉE LE CIRCUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES, LES CANAUX DE FUMÉE, Y COMPRIS LES RACCORDS EN « T », ET LES CACHES D'INSPECTION - LES COURBES ET LES ÉVENTUELLES SECTIONS HORIZONTALES SI PRÉSENTES !

LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR EST INDICATIVE ! ELLE DÉPEND DE LA QUALITÉ DU PELLET UTILISÉ ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION.

IL EST POSSIBLE QUE CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PLUS SOUVENT.

NETTOYAGE PÉRIODIQUE À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage périodique, comme indiqué dans ce manuel d'utilisation et d'entretien, doivent être réalisées avec le plus grand soin, après avoir lu les indications, les procédures et les fréquences décrites dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.

NETTOYAGE DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage des surfaces doit se faire avec le générateur et le revêtement complètement froid. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon humidifié avec de l'eau ou avec de l'eau et du savon neutre.

Le non-respect des indications peut endommager les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DE LA VITRE VITROCÉRAMIQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage du verre vitrocéramique doit être effectué lorsqu'il est totalement froid.

Pour nettoyer le verre vitrocéramique, il suffit d'utiliser un pinceau sec et du papier journal humecté et passé dans la cendre. Si le verre est très sale, utiliser exclusivement un nettoyant spécifique pour vitrocéramique. Pulvériser une petite quantité sur un chiffon et l'utiliser sur le verre vitrocéramique. Ne pas pulvériser le nettoyant ou tout autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints !

Le non-respect des indications peut endommager la surface de la vitre vitrocéramique et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET

Lorsque le réservoir se vide complètement, enlever le cordon d'alimentation du générateur et, avant de procéder à son remplissage, enlever d'abord les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.



LES JOINTS DU RÉSERVOIR À PELLETS, DU BRASIER ET DE LA PORTE DU FOYER GARANTISSENT LE BON FONCTIONNEMENT DU POÊLE. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉS PAR L'UTILISATEUR. EN CAS D'USURE OU DE DOMMAGES, IL FAUT LES REMPLACER IMMÉDIATEMENT. CES OPÉRATIONS DEVONT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

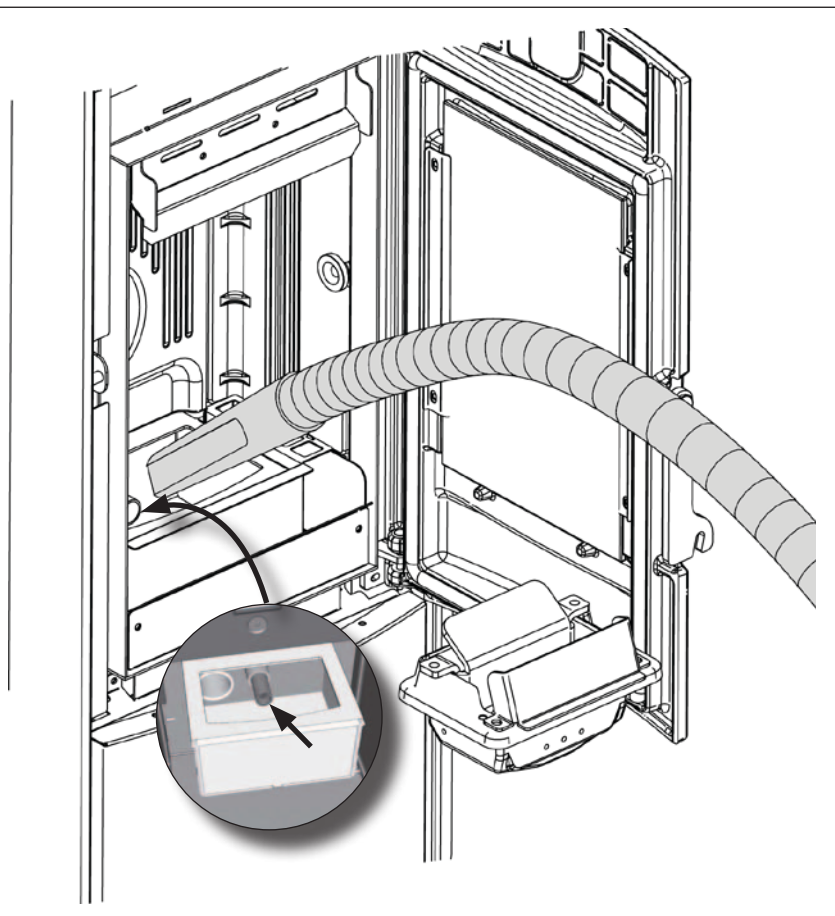


SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

TOUS LES JOURS BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION :

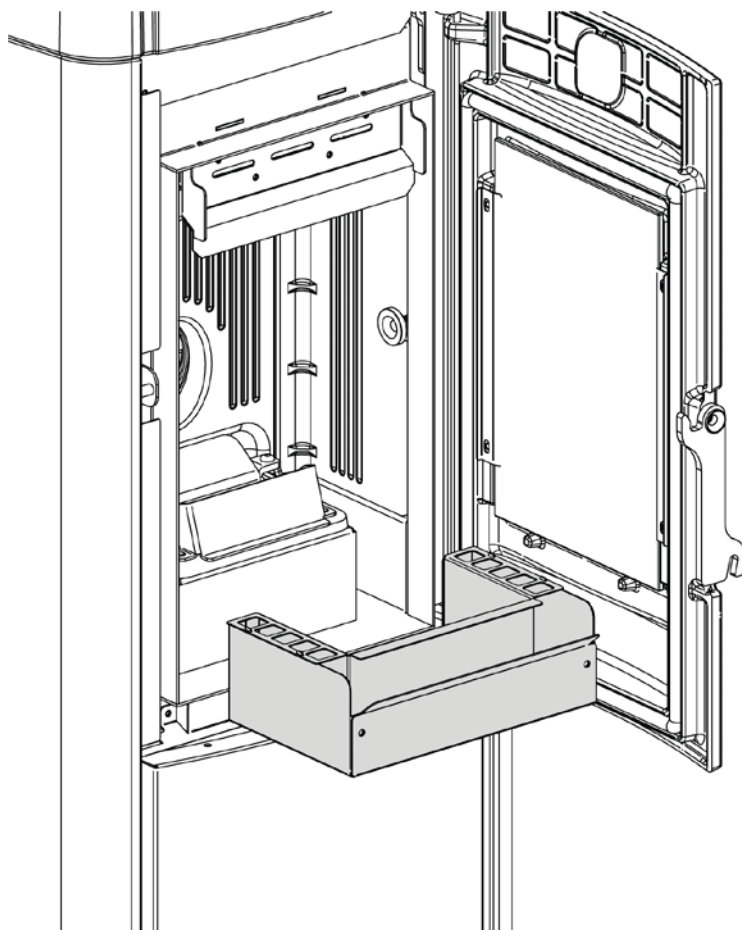
- ♦ Aspirer les résidus présents dans le brasier.
- ♦ Enlever totalement le brasier de son compartiment ;
- ♦ Aspirer la cendre du compartiment du brasier, du tube porte-bougie et de la chambre de combustion.
- ♦ Libérer tous les trous du brasier avec le pique-feu fourni.
- ♦ Remettre le brasier dans son emplacement et le pousser vers la paroi du foyer.

REMARQUE : Utiliser un aspirateur adapter avec un réservoir spécifique de séparation des cendres recueillies.



TOUS LES 3 JOURS TIROIR À CENDRES :

- ♦ Enlever le tiroir à cendres et le vider dans un récipient prévu à cet effet.

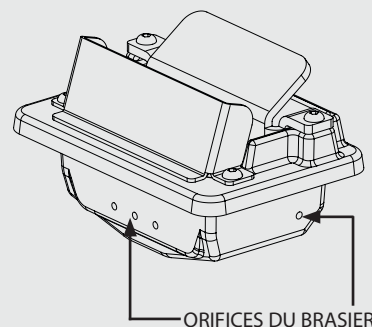




UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN BON FONCTIONNEMENT !

LE FAIT DE MAINTENIR LE BRASIER ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES, SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU FIL DU TEMPS, ET ÉVITE LES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR "EASY SETUP" POUR ADAPTER LA COMBUSTION AUX EXIGENCES DÉCRITES.



ORIFICES DU BRASIER

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU
CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

Étant donné que le générateur utilise des pellets comme combustible solide, il requiert un entretien ordinaire qui doit être effectué par un **Technicien agréé, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.**

Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut entraîner l'annulation des conditions de garantie.

Le respect de la fréquence de nettoyage réservé à l'utilisateur, qui est décrite dans le manuel d'utilisation et d'entretien, garantit au générateur une combustion correcte au fil du temps, et d'éviter les éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements qui pourraient requérir des interventions du technicien. Les demandes d'intervention d'entretien ordinaire ne sont pas comprises dans la garantie du produit.

JOINTS : COUVERCLE RÉSERVOIR PELLETS, PORTE, TIROIR À CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Ces éléments doivent être régulièrement contrôlés : en cas d'usure ou de dommages, il faut les remplacer immédiatement.

Ces opérations devront être réalisées par un technicien autorisé.

NETTOYAGE DU COLLECTEUR DE FUMÉE

Le collecteur de fumée doit être nettoyé tous les 2 mois ou lorsque nécessaire et à la fin de la saison.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans, ou à chaque fois que cela s'avère nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent pas le passage des fumées.

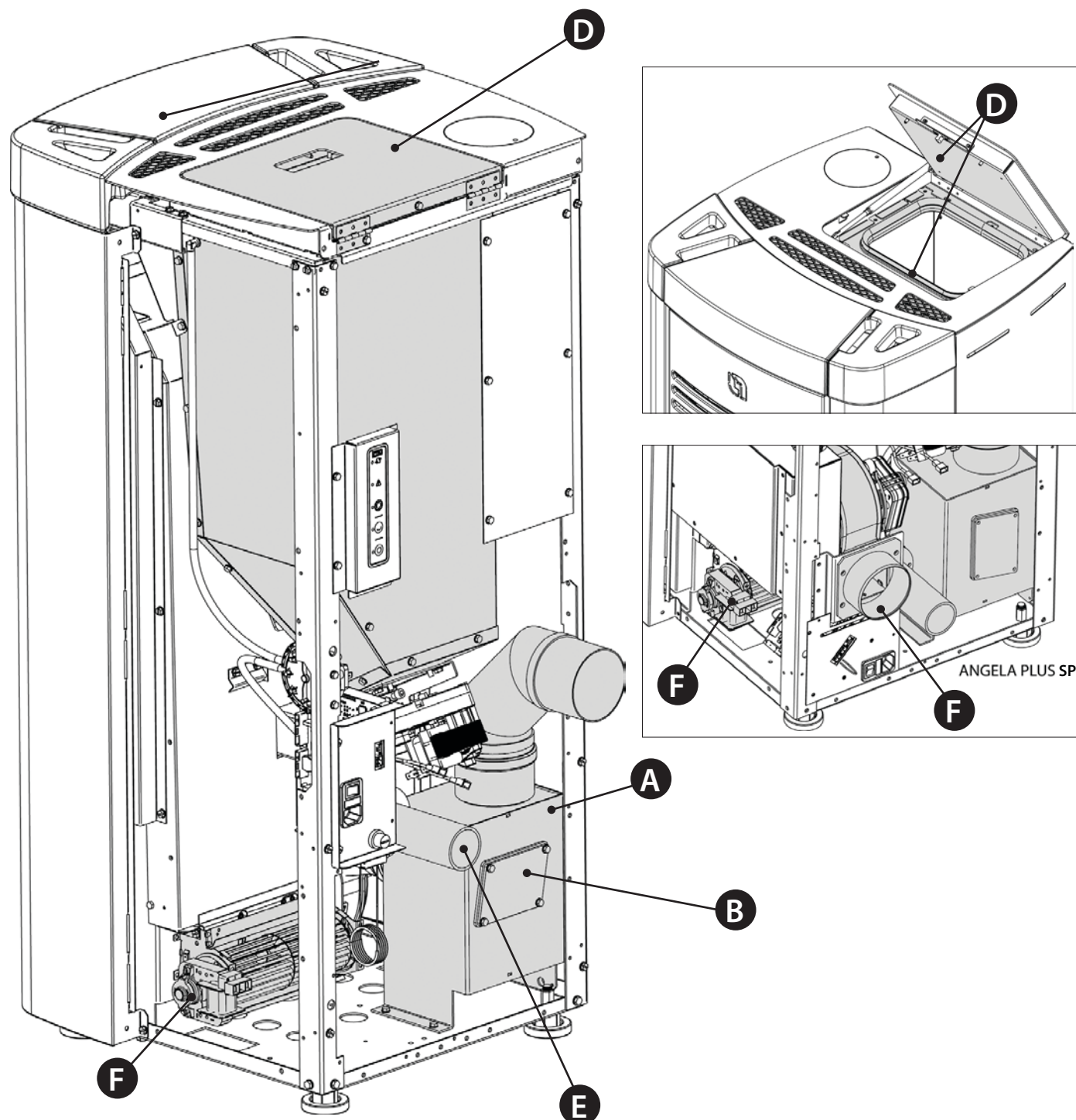
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

À la fin de chaque saison, il est conseillé de vider totalement le réservoir de pellet avant d'éteindre le poêle et d'aspirer les éventuels résidus de pellet et la poussière à l'intérieur.

Il est également conseillé de débrancher le générateur du réseau électrique et, pour plus de sécurité, surtout en présence d'enfants, d'enlever le cordon d'alimentation.

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

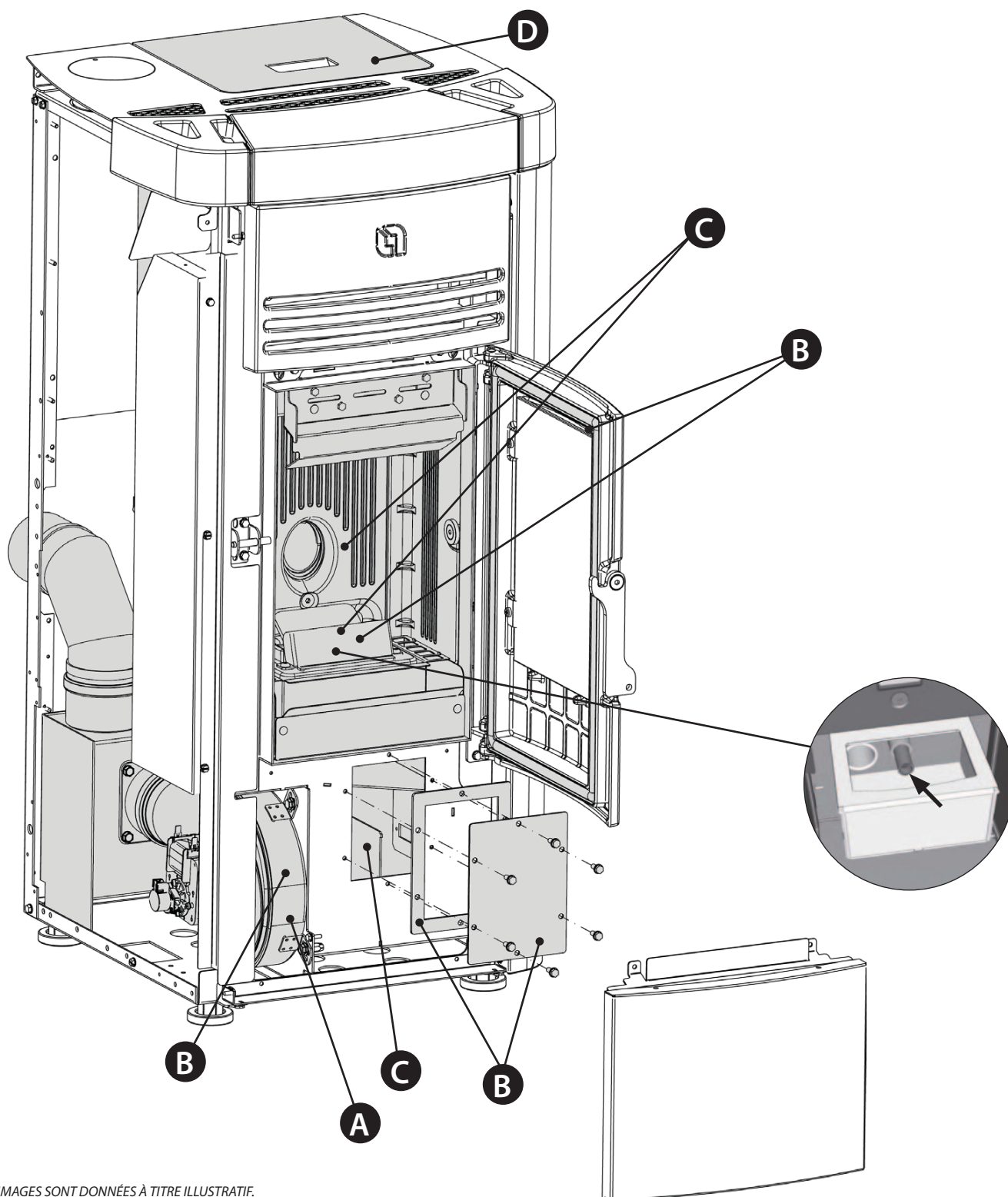
POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM



LES IMAGES SONT DONNÉES À TITRE ILLUSTRATIF.

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et raccords en "T"), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joint, réservoir pellets, trappes, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage) et contrôle du joint.
E	Contrôle du tube d'aspiration de l'air et contrôle/nettoyage du pressostat mécanique.
F	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des débris de pellets.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM



LES IMAGES SONT DONNÉES À TITRE ILLUSTRATIF.

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et raccords en "T"), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joints, réservoir pellets, trappes, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage) et contrôle du joint.
E	Contrôle du tube d'aspiration de l'air et contrôle/nettoyage du pressostat mécanique.
F	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des débris de pellets.

AFFICHAGES

ÉCRAN	MOTIF
OFF	Générateur éteint
START	La phase de démarrage est en cours
CHARGE PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage est en cours
PRÉPARATION	La phase de préparation est en cours
TRAVAIL	La phase de travail normal est en cours
MODULATION	Le générateur est en train de fonctionner au minimum
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours
STAND-BY	Générateur éteint en attente de se rallumer à cause du thermostat.
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Tentative de nouvel allumage quand le générateur vient d'être éteint. Quand le générateur effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur de fumées puis d'effectuer le nettoyage du brasier. C'est uniquement après avoir réalisé ces opérations qu'il sera possible de rallumer le générateur.
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en cours de refroidissement après une coupure de courant. À la fin de la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
SOUFFLAGE AUTO	Le soufflage automatique est activé

ALARMES

ÉCRAN	EXPLICATION	SOLUTION
	Indique la présence d'une alarme.	Allumé : indique la présence d'une alarme L'alarme peut être éliminée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et que 15 minutes sont passées depuis l'affichage de l'alarme, en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
EXTRACTEUR EN PANNE	Panne moteur des fumées	Contacteur le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Panne de la sonde fumées.	Contacteur le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler le chargement de pellets (voir "Easy setup") ; si le problème ne se résout pas, contacter un technicien agréé.
PROBLÈME D'ALLUMAGE	Le réservoir à pellet est vide. Réglage inapproprié de la charge de pellets. Bulbes thermostatiques déclenchés.	Vérifier la présence de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Easy setup"). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". Vérifier les thermostats à bulbes (voir chapitre Réarmer)
ABSENCE FLAMME	Le réservoir à pellet est vide. Chargement insuffisant de pellet. Le motoréducteur ne charge pas le pellet.	Vérifier la présence de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Easy setup").
ALL DEPR	La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. La chambre de combustion est sale. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué/sale	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion.
NON ALLUMAGE - BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur off à l'aide de la touche 1 et répéter les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALARME COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anomal chargement pellet.	Contacteur le centre d'assistance

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les produits EXTRAFLAME S.p.A. sont garantis, conformément aux directives de la communauté européenne, pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.

Un document fiscal valide qui prouve l'achat, délivré par le vendeur (ticket de caisse, facture ou bon de transport), identifiant le produit acheté et la date d'achat et/ou de livraison de ce dernier est nécessaire.

ATTENTION : la présente garantie conventionnelle ne remplace pas la garantie prévue par les normes européennes pour la protection des Consommateurs.

La garantie conventionnelle est limitée au territoire italien et aux territoires compris dans la Communauté européenne couverts par le Service des Centres d'Assistance Technique Agréés (vérifier sur le site www.lanordica-extraflame.com)

Elle est également limitée au pays de résidence et/ou du domicile du consommateur qui doit être le même que celui du siège légal et/ou commercial du vendeur du produit EXTRAFLAME S.p.A.

Les présentes normes ne s'appliquent pas aux produits achetés dans le cadre d'activités commerciales, d'entreprise ou professionnelles. Dans ces cas, la garantie du produit sera limitée à une période de 12 mois à compter de la date d'achat.

GARANTIE ITALIE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Lors de la demande d'intervention du Service d'Assistance au Centre d'Assistance Agréé, toujours indiquer la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

GARANTIE EUROPE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Demander l'intervention du Service d'Assistance ou l'adresse du Centre d'Assistance Technique Agréé au vendeur en indiquant toujours la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

Pour les défauts de conformité apparus dans les 6 premiers mois de vie du produit, la réparation du défaut est couverte par la garantie sans frais pour le consommateur.

En cas de vice de conformité relevé entre le septième et le vingt-quatrième mois, le coût de l'appel sera à la charge du consommateur tandis que les frais de la main-d'œuvre et des éventuelles pièces de rechange fonctionnelles utilisées seront à la charge du vendeur.

2. La garantie est exclue si le défaut détecté est dû à des conditions et/ou événements externes tels que, à titre d'exemple non exhaustif, une capacité insuffisante des systèmes ; une installation erronée et/ou un entretien effectué par un personnel non qualifié selon la législation en vigueur dans le pays de résidence du consommateur ; une négligence ; une incapacité d'utilisation et un mauvais entretien par le consommateur, ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation du produit, lequel fait partie intégrante du contrat de vente.

La présente garantie ne couvre pas non plus les dommages subis par le produit en l'absence de causes avérées imputables à des vices de fabrication. De la même manière sont exclus de la présente garantie tout vice dû au dysfonctionnement du conduit de cheminée, aux termes de la législation en vigueur dans le pays au moment de l'achat, ainsi que tous les défauts du produit dus à une incurie, rupture accidentelle, altération et/ou dommage dans le transport (rayures, bossellements, etc.), interventions effectuées par un personnel non autorisé et autres dommages causés par des interventions erronées du consommateur en essayant de remédier à la panne initiale.

La garantie ne couvre pas les matériaux de consommation suivants : les joints, les verres céramiques ou trempés, les revêtements et grilles en fonte, les matériaux réfractaires (ex. Nordiker ou autre), les pièces peintes, chromées ou dorées, les éléments en faïence, les poignées, le brasier et les composants correspondants. Pour les produits Idro, l'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température de retour à l'appareil d'au moins 55 degrés. En général la garantie ne couvre pas tous les composants extérieurs au produit sur lesquels le consommateur peut intervenir directement lors de l'utilisation et/ou l'entretien ou qui peuvent être sujets à l'usure et/ou la formation de rouille et de taches sur l'acier dues à une utilisation de détergents agressifs.

En cas de réclamation pour un défaut non avéré en phase de vérification par un technicien autorisé, l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur.

3. S'il s'avère impossible de rétablir la conformité par une réparation du produit/composant, il sera remplacé, sans modification de l'échéance et des termes de garantie acquis au moment de l'achat du produit/composant à remplacer.

4. EXTRAFLAME S.p.A. décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux et biens personnels en raison de la non-observation de toutes les indications fournies dans le manuel d'utilisation prévu et qui concernent les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit, téléchargeable également sur le site internet.

5. Les interventions d'étalonnage et/ou de réglage du produit en relation au type de combustible ou autre sont exclues de la garantie.

6. Si le produit est réparé auprès d'un des Centres d'Assistance Technique Agréés indiqués par EXTRAFLAME S.p.A. et en cas de remplacement du produit, le transport sera gratuit. Si le technicien est en mesure de réparer le produit au domicile de l'utilisateur et que celui-ci refuse, le transport au laboratoire et la livraison de retour seront à sa charge.

7. Au terme des 24 mois de garantie, toute intervention de réparation sera entièrement à la charge du consommateur.

8. En cas de litiges, seul le Tribunal du siège légal d'EXTRAFLAME S.p.A. - (Vicence-Italie) sera compétent.

AVERTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ♦ Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.
- ♦ Ne pas utiliser le produit pour monter dessus ou y poser des objets.
- ♦ Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs ou autres doivent être tenus à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie et de dommage au revêtement.
- ♦ Tout usage inapproprié du produit engage entièrement la responsabilité de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ Toute altération ou remplacement non autorisés de pièces non originales du produit de quelque type que ce soit peut conduire à un risque compromettant la sécurité de l'utilisateur et décharge l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ La plupart des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). Il faut donc éviter de toucher ces parties sans porter des vêtements de protection appropriés ou sans utiliser des moyens adaptés, comme des gants de protection thermique.
- ♦ Il est interdit de faire fonctionner le produit quand sa porte est ouverte ou lorsque sa vitre est cassée.
- ♦ Le produit doit être connecté électriquement à un dispositif équipé d'un système de mise à la terre efficace.
- ♦ Éteindre le produit en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- ♦ Les pellets accumulés et non brûlés dans le brûleur après chaque « absence d'allumage » doivent être retirés avant tout nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien positionné avant de l'allumer.
- ♦ Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, au risque de provoquer des décharges électriques.
- ♦ Les installations non conformes aux normes en vigueur de même qu'une utilisation incorrecte et l'absence d'entretien comme le prévoit le fabricant, entraînent la déchéance de la garantie du produit.

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☎ +39.0445.865911 - 📠 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🌐 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

**POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE
CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER
LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM**

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.